REVUE de la GOI

ANCIENNE et MODERNE



SOMMAIRE

	主创医电影
AMBROSI (MATHIEU). Le chant corse	125
SANTELLI (CESAR). Pascal Paoli (II)	197
AMBROSI-R. (Ambroise). Un projet d'annexion mos	
covite de la Corse	156
BATTESTINI (FR.) La famille corse de don Juan	
Magnara	. 169

Bibliographie et Nouvelles

OUVRAGES RÉCENTS RECOMMANDÉS

La Corse, géographie, évolution historique, vie actuelle par A. Albitreccia, professeur agrégé au lycée Henri IV; un vol. illustré de 153 pages, prix : 10 fr. Hachette, Paris.

Le Niolo, au cœur de la Gorse, monographie régionale illustrée par Ch. de la Morandière ; un vol. de 268 p. avec carte ; prix : 20 fr. Imprimerie Desfossés, 43, quai Voltaire, Paris.

Géographie physique de la Corse, illustrée par A. Ambrosi, professeur au lycée Louis-le-Grand; en vente a la librairie des Presses Universitaires, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI°), Prix; 20 francs.

Parmi le thym et la rosée, les Bucoliques corses, par. J.-B. Natali ; un vol. de 166 pages in-8°, prix : 15 fr. Le demander à Ajaccio, librairie Hachette, 1, place des Palmiers.

Ont payé leur abonnement de 1934, depuis Avril :

MM. Agostini (procureur général), Albertini (suveillant général), Angeli (docteur), Casanova (pharmacien), Catoni (ingénieur), Fabiani (Ha'phong), Funel (Mme), Giacomoni (Paris), Leschi (professeur), Mariani (abbé) (I), Mariani (Sainte Marie Sicchè), Martinus (La Haye), Orenga de Gaflory, Prosperi (Mme), Renucci (Chaville), de Rivarola (Haiphong), Sanviti (président), Susini (économe), Vannelli (Alger).

DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-R., 26, Rue Mousieur-le-Prince, PARIS (VI°)

Compre postal: Paris 813.42 - Telep. Danton 34-25

⁽¹⁾ Nous apprenons que ce digne ecclésiastique, un des plus fervants abonnes de la Revue, a quité la cure de Saint Pierre de Venacu, où il se dépensant avec un zele désintèresse et a été charge, par la confiance de Monseigneur Rodié, de la paroisse de Morosaglia, patrie de Pascai Paoli. Ce pretre, passionne d'histoire, ineritait bien d'évangéliser la plus historique de nos pièves.

REVUE DE LA CORSE

LE CHANT CORSE (1)

L'Origine et l'Evolution

INTRODUCTION

Au mois de septembre 1893, je revenais avec un nombreux convoi de l'extrême Sud-Oranais, pour rentrer à Géryville. A cette époque ces régions sahariennes n'étaient pas encore bien sûres. La Légion étrangère et les spahis y faisaient de fréquentes démonstrations. Ce n'étaient, d'ailleurs, la plupart du temps, que de pacifiques marches militaires.

Au soir, nous remontames les pentes sud de l'Atlas. Une tribu amie campait dans ces parages. C'est auprès d'elle que

nous nous arrêtames pour passer la nuit.

Il faisait une soirée très claire et très calme. Après la soupe, nous nous trouvames groupés sur une petite éminence, à l'écart des tentes : chameliers, goumiers et quelques Arabes de la tribu. J'étais le seul Européen.

Il y eut des rires, des jeux, des chants, surtout des chants,

jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Je connaissais suffisamment l'arabe pour pouvoir suivre ces réjouissances avec intérêt. Quelques-uns de mes chameliers chantèrent à tour de rôle, toujours des sujets tristes. Et, pendant ce temps, d'un rocher voisin, l'écho s'amusait à rendre leur chant plus triste encore.

L'hyène et les chacals qui, dans ces contrées, ne manquent jamais, la nuit venue, de crier leur faim, s'étaient tus. Quand la voix du chanteur cessait, un immense silence tombait tout à coup sur la campagne blanchie par la lune. Là-haut, le fir-

mament scintillait, lointain et indifférent.

Le dernier chanteur fut un homme d'un certain âge. La quarantaine au moins. Un Kabyle. Il ne voulait pas chanter. Il

⁽¹⁾ Nous devons à notre homonyme et sympathique confrère, Mathieu Ambrosi, la communication de ce manuscrit inédit, dont nous commençons aujourd'hui la publication. Son étude du chant corse fourmille de remarques et de suggestions qui intéresseront nos lecteurs, même quand elles n'entraineront pas leur approbation. La **Revue de la Corse** admet toutes les opinions raisonnables, car la vérité ne peut jaillir que de la discussion, mais elle laisse la responsabilité de leurs opinions à ses collaborateurs, (Note de la Direction).

avait écouté avec une pieuse attention tous les chanteurs précédents. Comme j'insistais moi-même, il se leva.

Je le vois encore, tourné vers la plaine, les pouces dans la corde nouée autour de son burnous, le masque immobile. Pendant la durée de son chant, ses traits, forts, presque durs, mais très réguliers, restèrent calmes et graves, sans trahir la moindre émotion.

Il paraissait étranger à tout ce qui l'environnait. Tout à son chant. Il suivait sa pensée, sa voix, son âme. Trois choses qu'il

réussit à accorder, à unir à merveille. Un vrai poète.

Sa poésie était triste, comme presque toutes les poésies arabes. Je ne remarquai point de strophes. C'étaient des vers détachés, de la longueur des **terzini**, tercets corses. Chaque vers était une phrase distincte ; une pensée définie, chantée séparément.

Il débutait lentement, sa voix montait, montait... A mi-vers, un petit arrêt pour reprendre haleine. Puis, la voix tremblante, avec des inflexions répétées, descendait doucement pour terminer dans un murmure lent, monotone et triste.

Voici en deux mots le sujet de cette poésie :

Un jeune montagnard de l'Atlas aimait une jeune fille d'une tente ennemie. Il lui était défendu de la voir, de lui parler. Un jour cependant il lui donna rendez-vous, pour le lendemain soir, au bord d'un puits solitaire, peu fréquenté.

Le jeune homme attendit toute la soirée, toute la nuit... La lune parut, s'éleva... puis redescendit, disparut... L'aube enfin se montra à son tour, et le trouva toujours seul, consterné... La nuit d'après les chacals criaient leur triomphe autour du

puits désolé...

Comme on le voit, une élégie, et d'une singulière mélancolie. Cet accent plein de tristesse, renouvelé à chaque vers, trouvait un écho dans ma poitrine. Un écho qui résonna bien fort et bien longtemps. Un écho qui me fut une révélation.

C'était la voix de la terre, de la terre corse, qui venait de parler en moi. Nos sources claires, les feuillages harmonieux de nos vallons, toutes nos campagnes parfumées de soleil et de silence, chantaient dans la mélopée de ce Kabyle. Singulière puissance évocatrice d'un passé si lointain! Mystérieuse harmonie qui relie, comme un trait d'union, deux époques séparées par deux mille ans de luttes, de bouleversements profonds et divers... Antique plainte des Berbères; chant corse de toujours...

Cette note mélancolique et triste vit toujours. Le ton n'a pas varié. En dépit de ce qu'a pu dire un écrivain musulman contemporain (1), qui affirme, en effet, qu'une poésie berbère existait antérieurement à l'Islam, très distincte et dont la note

a changé avec le langage.

Le langage, oui ; et par conséquent la forme des paroles et des phrases ; mais la pensée profonde, l'expression, le ton n'ent point varié. Encore moins la note.

⁽¹⁾ Taha Hussein : La poésie antéislamique.

Elle se retrouve entière dans le chant corse.

Le langage corse a subi au cours des siècles trois transformations successives et totales : il fut berbère, puis latin, enfin influencé par l'italien. Mais le chant, son chant, a gardé sa note primitive. Cette note qui est le cri de l'âme, de la terre, de la race. Terre, âme, race corses d'autrefois, d'aujourd'hui, de toujours... Ce sont elles qui ont inspiré ces pages!

Mathieu AMBROSI.

L'ORIGINE

1

Tous les écrivains, et ils sont nombreux, qui se sont intéressés à la Corse, à son passé, à son histoire, ont été frappés par l'analogie du type corse avec la race africaine. Mais aujourd'hui que cette race a pu être étudiée à fond, on peut affirmer que le peuple corse est, en partie,

d'origine africaine.

On ne peut pas se borner, en effet, à faire remonter la tradition des Corses aux Génois, ou aux Romains, pour la seule raison que l'histoire de ce petit peuple n'existe qu'en relation avec celle de ces nations. Non. La tradition corse, pour peu qu'on veuille la suivre, va plus loin. Elle se confond avec celle des Numides, descendants des Berbères. Et plus loin encore : avec celle des Berbères, descendants des Ibères.

Ici, d'abord, cette vérité de moins en moins contestée, pour quiconque a suivi les études modernes sur les origines de la race humaine. Elle est apparue, à des dates indéterminables, dans les contrées surchauffées par le soleil. C'est dans ces régions, en effet, que l'on rencontrait la faune la plus variée, et les espèces vivantes les plus robustes. C'est par là, que les facultés de la création se sont manifestées plus puissantes et plus précoces que partout ailleurs. Indes, Indo-Chine, Centre-Africain. C'est sans doute, en ce qui concerne l'Afrique, dans les massifs du Kénia, du Tibesti, du Hoggar, etc., à l'abri des fauves, qu'ont pu se constituer les premières familles.

C'est de là que sont parties les premières fourmilières humaines qui devaient peupler le continent africain.

La première invasion, citée par la préhistoire, sur cette partie du globe, est celle des Ibères (1).

Ils furent ceux que l'on pourrait appeler : « les premiers occupants ». Ils durent peupler tout le nord de l'Afrique, et déborder sur tous les pays méditerranéens : Syrie, Arabie, Sicile, Sardaigne, Corse, Baléares, Espagne, et peut-être l'Italie et la Provence. D'autres peuples affluèrent vers les côtes occidentales de l'Afrique, qu'on appela « les Atlantes ».

« On parle d'Atlantes; mais les Atlantes ne seraient autre chose que les Ibères (2).

Ce qui est couramment admis aujourd'hui, c'est que ces peuples ne durent rencontrer aucune résistance dans leurs invasions lentes, presqu'ininterrompues. C'était un trop-plein qui se déversait au hasard des pays et du temps. De longs troupeaux humains allant toujours... chassés, poussés par d'autres troupeaux humains...

Plus tard ces peuples s'appellent les Berbères. Ce nom semble indiquer la multitude. Il doit avoir été donné par ceux qui les avaient précédés, étonnés, émerveillés par le nombre des envahisseurs. « Des Bères! toujours des Bères! »... Bères!... devenu ber... bères, berbères.

Hérodote place leur apparition vers le XVI° siècle. Sans doute veut-il parler de leur apparition sur les côtes européennes. Car ils furent en Afrique bien antérieurement. La civilisation égyptienne, qui remonte au xxxº siècle, ne semble pas avoir été troublée par aucune invasion, hormis celles, plus récentes, venues d'Asie. D'ail-

⁽¹⁾ Ib. voudrait dire fils; devenu plus tard iben, ben, ou beni. Chez certains peuples du centre africain, c'est devenu ba ou bena. Ibère signifierait: « fils du temps ».

(2) G. Rossi. « Les Corses d'après l'histoire, la légende et la poésie » Poitiers, 1900.

leurs, d'après Mariette-Bey, « l'organisation égyptienne remonterait à plus de 5.000 ans avant notre ère. »

Et comme pour fortifier cette hypothèse, Hérodote luimême nous apprend que Cambyse, ayant conquis l'Egypte, vers 525 avant Jésus-Christ, n'osa pas s'attaquer aux Ethiopiens. Il écrit : « On dit que les Ethiopiens sont les plus grands, et les mieux faits de tous les hommes; qu'ils ont des lois et des conditions différentes de celles des autres nations, et qu'ils ne jugent digne de porter la couronne que celui d'entre eux qui est le plus grand, et dont la force est proportionnée à la taille ». Et lorsque Cambyse fait demander à leur roi de venir traiter avec lui, avec quelle fierté il lui est répondu : « Qu'il (Cambyse) rende grâce aux dieux de n'avoir pas inspiré aux Ethiopiens le désir de faire des conquêtes ». Car dans ce cas, le roi de Perse eût payé cher l'audace d'oser leur faire une telle demande.

Preuve suffisante qu'il existait déjà à cette époque, dans les pays montagneux du Sud, très éloignés de l'Egypte, des peuples bien organisés militairement et administrativement, sachant préférer la paix aux guerres de conquêtes. Enfin une certaine civilisation encore inconnue des peuples d'Asie était leur apanage.

On est donc fondé à croire que l'historien latin, Salluste, se trompait, qui attribuait une origine asiatique à tous les peuples du nord de l'Afrique. Et à admettre par conséquent que la race africaine a eu son origine, son caractère propre, tout à fait indépendants et bien distincts. Comme elle a eu sa vie, son destin, son histoire qui date de bien avant les premières invasions asiatiques.

A l'époque où Ninive jetait ses premiers fondements, l'Egypte était en pleine civilisation. Le Larousse ne craint pas d'écrire dans son « Musée d'Art » : « Quatrevingt siècles avant notre ère, l'Egypte avait élaboré une série de règles, de proportions, un rythme, une harmonie, pour ne point parler de la technique si raffinée, sans les-

quels l'essor de l'art grec et romain se comprendrait malaisément ».

Un écrivain contemporain, d'une notoriété incontestée, parle de dix siècles avant l'ère chrétienne. L'historien musulman, Ibn-Kaldun, écrivait au moyen-âge: « Depuis le Maghreb jusqu'à Tripoli, ou pour mieux dire, jusqu'à Alexandrie, depuis la mer romaine jusqu'au pays des noirs, toute cette région a été habitée par la race berbère et cela depuis une époque dont on ne connait ni les évènements antérieurs, ni même le commencement. »

Ajoutons maintenant à tous ces témoignages passés, ceux de quelques auteurs contemporains qui vont jusqu'à admettre que la préhistoire a eu comme berceau la Péninsule ibérique. L'érudit M. O. V. de L. Milosz, spécialisé dans ce genre d'études, se propose d'établir dans une série d'ouvrages s'appuyant sur des données irréfutables, et sur la Genèse, elle-même, que l'histoire des peuples primitifs date de l'Andalousie (1).

Tout récemment encore l'éminent écrivain espagnol, José Ortega y Gasset, écrivait dans une étude fortement documentée (Europaïsche, Berlin, septembre 1932): « L'Andalousie a influé sur toute la vie, l'histoire de l'Espagne. Ne pas oublier, insiste-t-il, que les Andalous sont peut-être le plus ancien peuple méditerranéen; plus ancien que les Grecs et les Romains. Les preuves se multiplient qu'un courant de civilisation, la plus ancienne dont nous ayons connaissance, est partie de nos côtes. »

La thèse semble admissible. Les premières tribus ibères qui franchirent les Colonnes d'Hercule durent trouver dans ce pays neuf, loin de la cohue des pistes africaines, une terre de prédilection. Une terre qui leur offrait, avec son climat très sain et une entière sécurité, l'inspiration et les loisirs d'organiser progressivement leur vie. Cette

⁽¹⁾ De L. Milosz : L'origine ibérique du peuple Juif.

organisation dut se trouver bouleversée à l'arrivée des

Celtes, quelques milliers d'années plus tard.

Et, chose curieuse, les Arabes, en l'occupant au VIII' siècle, semblent y avoir retrouvé le charme antique d'une « terre bénie des dieux ». Et quand ils en sont chassés sept siècles plus tard, tout l'Islam frémit de douleur. Il existe toujours un long poème, une longue plainte, de cette époque, que j'ai entendu chanter par des Touaregs, et qui crie la peine d'avoir quitté cette terre « que l'Arabe avait le plus aimée ». On dirait, par le ton et la profondeur de la pensée, des versets de Jérémie, évoquant à Babylone la perte de Jérusalem.

Comme on voit, les Romains exagéraient quand ils donnaient au mot berbère, la signification de barbare. Une civilisation les avait précédés de plusieurs millénaires, qu'ils ignoraient sans doute, mais dont ils tiraient

quelque profit.

En effet, ce terme de « berbère » n'est plus appliqué aux peuples de l'Afrique du Nord, qui devaient le condérer comme injurieux, dès le VIII° siècle. Vers l'époque où Carthage commence à sortir de terre, on leur donne le nom de Numides. N'oublions pas que Carthage recrutait chez ces peuples les meilleurs éléments de son innombrable armée. C'est vers la même époque que nous trouvons à Albe « la ville la plus ancienne du Latium », un roi du nom de Numitor, C'est un nom de guerre, dérivé de Numide, tout porte à le croire, que s'était donné cet homme extraordinaire, originaire d'Afrique, pour imposer son autorité et son prestige. Nous savons d'ailleurs que les Romains le considéraient comme l'ancêtre authentique de Romulus, fondateur de Rome.

Le nom de Numide exerce donc un grand prestige sur les peuples méditerranéens. Prestige dont les Corses sont fiers. Car à cette époque les relations de la Corse avec les côtes africaines sont très suivies. On pourrait même dire que la Corse est, « l'île à laquelle on pensait le

plus ». Ainsi nous voyons, au IV° siècle, un concile arien, réuni à Carthage, désigner la Corse comme pays d'exil, aux 46 évêques qui exerçaient alors le culte chrétien dans les pays nord-africains.

Il semblerait qu'à toutes les époques, il y ait eu, chez les dirigeants des peuples nord-africains, une considération toute particulière pour la Corse, « la plus éloignée

des îles. »

Et ceci nous amène enfin à traiter de plus près la question de la race Corse. Il est dit qu'elle est d'origine

berbère. Voyons-en les différentes raisons :

Pour le physique, Letourneux et Honeteau remarquent que les Kabyles « ont les formes massives, la tête carrée, les traits gros, sans la moindre prétention à l'élégance ». C'est la définition du type Corse, tel qu'il existe encore de nos jours dans les villages de montagne, loin des villes. Nous retrouvons ce type à peu près intact malgré des siècles « d'intrusion étrangère ».

Eugène Fromentin traite les Arabes du Sahara « de gaillards en guenilles, singulièrement farouches ». Et Jean Wilms, un contemporain, parlant des habitants des montagnes marocaines, écrit que ce sont « des taciturnes aux regards de bêtes traquées ». Ou encore : « peuple farouche de race berbère, dédaignant les bienfaits de la

civilisation que les Français lui apportent. »

Eh bien, j'ai lu quelque chose de semblable sous la plume d'un écrivain voyageant en Corse après l'occupation française. Et après le combat de Ponte-Novu, un officier français demandait à un blessé corse, affalé sur une pierre : « Que faites-vous ici? » Et le Corse de répondre, sans lever la tête : « J'attends la mort ».

Les Romains traitent déjà les Corses « d'entêtés, de sauvages, au langage incompréhensible pour des civilisés ». D'autant plus sauvages pour le vainqueur, qu'ils n'affectent que mépris à son endroit. Aussi Cicéron les appelle « sales Africains ». Et Paul Bourde nous apprend

que « personne ne voulait d'esclaves originaires de la Corse, parce qu'ils ne se résignaient jamais à la servitude. »

Mais c'est surtout au moral que nous trouvons, nettement marquée, l'origine africaine des Corses. En plus de ce mépris, de cette fierté native vis-à-vis de « l'étranger », ils ont toujours manifesté un grand dédain, ou une parfaite indifférence pour le commerce, considéré comme source de richesse. Etat d'esprit qui a toujours caractérisé la race africaine. Et les Phocéens, et les Phéniciens, d'origine asiatique ceux-ci, qui sillonnaient la Méditerranée avec le seul but de faire du commerce, durent n'avoir que très peu d'attaches avec les Corses, « pauvres et fiers, fiers de leur pauvreté ».

Cette distinction entre le caractère de la race asiatique et celui de la race africaine fut de tous les temps. On ne saurait trop insister là-dessus.

Tandis que le marchand oriental est raffiné, rusé, circonspect, toujours accommodant, « obséquieux, humble et dur, et tenace pour les autres et pour lui-même... sur la figure du Berbère se lit la fierté sous toutes les formes, l'orgueil de tribu, la générosité, le goût de la vie libre » (1).

En effet les deux races se sont toujours détestées. Et l'antipathie qui les sépare est inguérissable. On se demande combien elle dut peser lourdement, cette antipathie, sur Carthage, ville essentiellement asiatique, commerçante, pleine de richesses, au milieu de peuples exclusivement berbères, et « fiers de leur pauvreté ».

« Souviens-toi qu'une once d'honneur vaut mieux qu'un quintal d'or », dit un proverbe arabe. Et le poète Antara chante : « autant j'ai d'ardeur à affronter le péril, autant je montre de désintéressement quand il s'agit de

⁽¹⁾ André Dubosq : L'Orient méditerranéen.

partager le butin ». Un autre proverbe musulman conseille : « Si tu éprouves le besoin d'amasser des trésors, sache qu'il n'est rien de plus précieux que les bonnes œuvres. »

Ceci devrait suffire à désarmer les esprits enclins à blâmer les Corses, parce qu'ils n'aiment pas le travail, « sont peu industrieux et préfèrent aller vivre au-dehors d'un maigre salaire », sans espoir d'atteindre jamais la richesse, ni même l'aisance. Ce sont des défauts de race, qu'on ne peut raisonnablement leur reprocher. Mais si défauts il y a, il en est un, surtout, qui est aussi dans leur nature, et dont ils ne songent point à se corriger : l'esprit d'indépendance. Et par là, on peut dire qu'ils se confondent avec « leurs frères d'Afrique ».

Tous les soulèvements, toutes les luttes soutenues contre l'étranger forment un long et horrible martyrologe, dont l'unique cause est la soif d'indépendance et de liberté.

Même esprit chez tous les peuples du nord de l'Afrique. « A l'arrivée de l'Islam, ils en acceptent la religion, mais ils remontent vers la montagne, ou s'enfuient au désert, pour ne pas avoir à subir un ordre de choses qui n'était pas celui que leur ont légué leurs ancêtres. » (1)

Ils se souviennent que leurs ancêtres se disaient « amazirghs », c'est-à-dire libres, maîtres. Et comme eux ils entendent l'être, et le rester. Ils sont mieux encore : « les Premiers », ou « les fils des Premiers ». Ils se disent « les fils de la patience... rares sont leurs pensées, rares leurs actions... Ils ne connaissent pas les plaintes. L'âme antique de leurs ancêtres survit en eux, et se perpétue indéfiniment » (2).

En résumé: patience, résignation devant la destinée, mépris de la fortune, esprit d'indépendance poussé jus-

H. Lorin : L'Afrique du Nord.
 André Dubosq : L'Orient méditerranéen.

qu'au sacrifice. Voilà les traits qui définissent admirablement le caractère du Corse. « Malgré toutes les intrusions étrangères, elle (la Corse) est restée libre comme une fille du terroir, qui conserve sa nature indigène, sous des ajustements apportés » (1).

Et plus nous rapprochons le caractère du Corse de celui de l'indigène d'Afrique, plus nous les trouvons inséparables. Fierté de soi, de sa famille, probité naturelle, générosité, allant jusqu'à l'abnégation. Mais aussi : esprit d'indiscipline, de division, coléreux, l'arme prompte, la haine tenace, la vengeance considérée comme une délivrance de l'esprit, beaucoup plus sacrée que celle du corps.

Mêmes usages, mêmes coutumes sociales, familiales ou intimes. Même façon de regarder, de se tenir, d'écouter, de parler, de s'exprimer, d'appeler, de répondre... Même détachement pour la maison, pour tout confort. Mais aussi, même dévouement pour les membres de sa famille, les parents, les amis choisis. On dit en Corse : " Moi et les miens ». Tandis qu'un adage Kabyle enseigne: « Aide les tiens, qu'ils aient tort ou raison »,

En Corse, on n'emploie jamais le mot domestique. Pour désigner le serviteur de la maison on dit, « mon homme », ou « mon aide ». De même le philosophe arabe, Ben Hourira, conseille: « Ne dites jamais « mon esclave », dites « mon serviteur » (2).

" Que Dieu te sauve » ou " que Dieu te couvre », disent les Arabes. « Que Dieu te garde » ou « que Dieu te bénisse », dit-on toujours en Corse.

Et cet « ô » qui précède le nom de celui qu'on appelle : «ô papa!...»; «ô compère »; «ô Martin »; «ô Ma homet »... On n'en trouve le même usage constant

Jean Lorrain : Heures Corses.
 André Dubosq, déjà cité.

même intonation exacte qu'en Corse et chez les indigènes d'Afrique.

Et le « pelone », dont se couvrent les pasteurs corses, considéré dans la famille comme une relique antique, n'est-il pas exactement le « burnous » tissu de grosse laine, ou en poil de chameau, lourd, épais, rude au toucher, comme le note Eugène Fromentin dans « Un été au Sahara ». Même forme, même façon, même rudesse, même usage.

Enfin n'oublions pas les « Armes de la Corse », une tête de Maure, au profil très naturel, naïf, sincère, avec le bandeau primitif sur le front, presque sur les yeux.

Fût-il ce bandeau, tissé d'alfa, plus tard le turban, fût-il le premier vêtement que la mère ibère ceignit autour de la tête de son enfant, pour le garantir de l'ardeur du soleil? Ou bien la marque de la nombreuse tribu dont la descendance devait peupler l'Afrique! Ou fut-il simplement sa première parure? Peut-être fut-il tout cela. Toujours est-il que les Corses en l'adoptant, comme emblème, ont signifié à ceux de leur race leur véritable origine, et l'indéfectible attachement qui les lie pour toujours à cette origine.

Et pour terminer, constatons qu'en Corse, comme en Afrique, on rencontre les mêmes terres, les mêmes eaux, la même faune, la même flore, etc.

La Corse est une île africaine.

M. AMBROSI.



Une grande Figure corse

PASCAL PAOLI

L'HOMME ET LE CITOYEN (*)

II

Hyacinthe Paoli devait le bon renom dont il jouissait à la fois à son talent et à son amour désintéressé et
passionné de la Corse. Il n'eut jamais qu'une idée:
débarrasser son pays du joug génois. C'est sous cet angle
qu'il convient de juger son attitude envers Neuhoff, dont
il encouragea l'élévation au trône, dans l'espoir de voir
la Corse se relever et c'est animé des mêmes sentiments
qu'il favorisa la conquête de Maillebois, quand il se fut
rendu compte qu'une plus longue résistance aurait pour
effet de ruiner définitivement son pays. Il ne voulut pas
d'ailleurs profiter de cette paix et s'en alla à Naples où
il fut accueilli.

De son mariage avec Dyonisia Valentina Caporali, H. Paoli avait eu deux fils, Clément, né en 1715 et Antoine-Philippe-Pascal, né le 26 avril 1725 aux Strette, canton de Rostinu, arrondissement de Bastia. Pascal accompagna son père à Naples, tandis que Clément restait au Rostinu. C'était un homme de haute culture, très pieux et qui sut s'attirer les sympathies de ses compatriotes, puisqu'il fut nommé membre d'un conseil d'Etat secret, en 1753, par une assemblée tenue à Corte.

H. Paoli avait été nommé, par le roi Charles III de

⁽a) Nous rappelons que cet article est un compte rendu par M. C. Santelli de l'important ouvrage écrit en langue allemande par M. Ch. L. Klose, en 1853. Les opinions émises ici sur les événements qui se déroulèrent en Corse n'engagent donc que Klose lui-même.

Naples, commandant en chef des troupes corses, mais il se consacra à préparer la libération de son pays. Il fit de son jeune fils l'exécuteur de ses pensées. Pendant son enfance, le jeune Pascal avait appris à aimer la Corse et à détester les Génois dont il avait subi le joug. Il alla à l'école à Naples et son professeur déclara que ce jeune homme occuperait bientôt l'opinion européenne. Cet enseignement et surtout l'exemple de son père, qui lui fit aimer les grands hommes de l'antiquité, firent de lui un homme préparé à de hautes destinées. Il fut enseigne à la cour de Naples et eut l'occasion d'aller combattre en Sicile et en Calabre.

Si bien que lorsqu'il s'agit de nommer un chef suprême des Corses, en 1755, le choix du jeune Pascal, âgé à peine de 29 ans, fut unanime. On rendait hommage à la fois à ses mérites et à son père, qui, trop vieux, ne pouvait plus se charger de ce fardeau. On envoya à Paoli une députation chargée de lui transmettre l'appel de la patrie et, après des adieux émouvants, Pascal quitta son père et l'Italie pour débarquer le 29 avril 1755 à San Pellegrinu et gagner Rostinu où il fut accueilli triomphalement. Il essaya de faire valoir les scrupules qui l'arrêtaient par modestie, mais le Conseil suprême de la Corse le nomma général et des serments solennels furent échangés. Une proclamation fut alors rédigée par le Conseil (page 50) d'où il ressort, d'une part que Pascal avait les pouvoirs d'un roi (à cela près qu'il avait à ses côtés des conseillers représentant les provinces) et d'autre part qu'il n'avait accepté cette charge que contraint et forcé et presque sur la menace de ses compatriotes. Sa proposition de partager le pouvoir avec un autre, avec Matra par exemple, avait été repoussée.

Pascal Paoli se trouvait en présence de grosses difficultés: on manquait de vivres, d'armes et surtout d'argent. Voilà pour les difficultés matérielles. Les difficultés morales n'étaient pas moins insolubles. Les Corses étaient encore pour la plupart dans une profonde ignorance et la loi leur était à peu près inconnue. Il fallait donc que Paoli se montrât extrêmement énergique, presque brutal pour réussir, et ceci paraissait une impossibilité.

Ce qui était le plus urgent, c'était la lutte contre la vendetta qui, en trente-six ans, avait coûté à la Corse plus de 28.000 victimes. Pascal comprit que le meilleur moyen d'arriver à un résultat était de faire rendre la justice d'une façon impartiale et surtout de faire comprendre aux Corses que le véritable honneur consistait à s'en remettre à son juge et non au poignard pour punir les crimes pour lesquels il décréta la peine de mort. Il appliqua cette loi même à ses parents et décida, pour montrer le caractère infâmant de la vendetta, que les noms de ceux qui se seraient ainsi déshonorés seraient inscrits au pilori dans chaque village. Le résultat recherché fut atteint. Les meurtres diminuèrent singulièrement sous le gouvernement de Paoli et il pouvait exprimer sa joie dans un mémoire du 4 février 1756!

Malheureusement Paoli allait trouver parmi ses compatriotes mêmes des ennemis. L'un d'eux, Emmanuel Matra, avait réussi à recruter une troupe de mécontents qui le proclamèrent général. P. Paoli passa immédiatement à l'attaque et proposa, après des combats douteux, de soumettre leur querelle à l'arbitrage d'une assemblée populaire. Matra refusa et se lia au contraire à Gênes, qui mit naturellement toutes ses forces à sa disposition. Des combats acharnés eurent lieu, notamment à Boziu, et Pascal était sur le point d'être battu, par suite de la supériorité de l'ennemi, lorsque des secours lui vinrent de Corses dévoués tels que Thomas Cervoni. Les révoltés furent battus. Emmanuel Matra fut tué. Cependant, malgré la promesse de Pascal de faire grâce à tous les révol-

tés, les survivants s'enfuirent à Bastia sous la conduite d'Antoine Matra, un cousin du précédent.

La situation de l'Europe en guerre faisait craindre, à Gênes comme à la France, que l'Angleterre ne tentât de s'emparer de la Corse. On soupçonnait Paoli d'entretenir une correspondance secrète avec l'Angleterre et de favoriser les desseins de celle-ci. La France, par le traité de Compiègne du 4 août 1756, promit son appui à Gênes et envoya en novembre 3.000 hommes qui eurent pour mission d'occuper Calvi, St-Florent, Algajola et Ajaccio, les garnisons génoises de ces villes allant renforcer la garnison de Bastia. Le commandant des Français, le marquis de Castrie, donna l'assurance aux Corses qu'il respecterait leur liberté et qu'il ne venait en Corse que pour défendre l'île contre les Anglais. Paoli crut bon de recevoir les Français en amis et conseilla à la population de leur faire un accueil amical. Un nouveau commandant en chef des Français (1) fut moins adroit et faillit tout compromettre. Mais Paoli sut éviter d'entrer en lutte avec les Français et se contenta de lutter contre Gênes, Il échoua, il est vrai, dans sa tentative de s'emparer du Cap corse. Cependant il interdit tout commerce avec Bastia; il fit édifier, sans être gêné par les Génois, des fortifications à 3 lieues de Bastia, à Furiani, tenta sans succès de fortifier Ile Rousse, mais réussit à fonder sur ce point, où il n'y avait qu'une cabane de pêcheurs, en 1758, une ville prospère et un port florissant.

Lorsque en 1759 les Français quittèrent l'île, ils remirent entre les mains des Génois les forteresses qu'ils avaient occupées, mais en réalité, malgré la destruction des fortifications de Furiani par le général génois Grimaldi, Gênes n'avait guère d'autorité en Corse. D'ail-

⁽¹⁾ Le comte de Vaux.

leurs Paoli infligea une défaite retentissante aux Génois à Roglianu, puis à Furiani où les fortifications furent reconstruites. Bastia fut bloquée si bien que Paoli put dès lors s'occuper de poursuivre la réalisation de l'indépendance de la Corse avec espoir de succès.

Parmi les questions intérieures qui préoccupaient Paoli, celle des évêchés était une des plus épineuses. Gênes nommait les titulaires de ces évêchés; ils se contentaient pour la plupart d'encaisser les revenus de l'île sans même venir en Corse et ils étaient des partisans résolus de Gênes, bien entendu. Le pape, qui n'avait jamais voulu donner aux Corses le Visitatore apostolico qu'ils réclamaient depuis longtemps, se décida à répondre à une demande pressante de Pascal Paoli adressée au pape Clément XIII. Celui-ci nomma Visitateur l'évêque de Segni, de Angelis, qui débarqua en Corse le 13 avril 1760. Gênes, furieuse, ordonna de ne tenir aucun compte des décisions de cet ecclésiastique; elle demanda même son arrestation. Le pape protesta énergiquement et déclara nulle et non avenue la protestation de Gênes. Les Corses au contraire firent un excellent accueil à l'évêque de Angelis et décidèrent de brûler solennellement le décret de Gênes, ce qui fut fait sur l'emplacement de la maison du meurtrier de Gaffori, II fut décidé que les revenus des quatre évêchés, qui se montaient à 80.000 francs, au lieu d'être envoyés à Gênes, seraient répartis par l'envoyé du pape selon les besoins de l'église ou de l'Etat. Le clergé insulaire, qui était contre Gênes (il y avait 65 couvents en Corse), suivit ses instructions et se mit à la disposition de la patrie par tous les moyens (envois d'argent et de cloches pour la frappe des monnaies).

L'autorité de Gênes était, on le voit, inexistante à l'intérieur de la Corse. Mais sa puissance maritime demeurait grande. Gênes confisquait tous les bateaux corses que ses navires rencontraient et même les bateaux étrangers qui faisaient du commerce avec la Corse. Pascal Paoli résolut de mettre fin à cette situation qui, à la longue, causait de grands préjudices au pays. Il décida d'accorder le pavillon de son gouvernement à tout particulier, corse ou étranger, qui naviguerait pour le compte de la Corse en lui promettant toutes les facilités que l'on accorde en pareil cas. Il mit immédiatement son projet à exécution et bientôt une petite flotte, portant le pavillon corse, croisa en Méditerranée, capturant des bateaux génois et leur contenu.

Le doge de Gênes, Augustin Lomellino, chercha alors à se rapprocher des Corses. Il commença par offrir à Paoli le titre de général des Corses à vie et un riche revenu. Paoli refusa bien entendu. Lomellino tenta de renouer des négociations avec les Corses sur la base de l'amnistie générale et la reconnaissance de toutes les libertés. Six sénateurs furent envoyés à cet effet à Bastia.

Un parlement corse réuni en Casinca rédigea une proclamation qui était une fin de non recevoir absolue. Les Corses (p. 64) déclaraient qu'ils voulaient être indépendants et qu'ils consentaient à payer une indemnité à Gênes pour sauvegarder son prestige. On décida : 1° que le Conseil d'Etat aurait son siège permanent à Corte; 2° qu'on frapperait des monnaies portant l'écusson du pays; 3° que Philippe Grimaldi, un des envoyés de Gênes, serait brûlé en effigie en attendant de l'être en réalité.

D'autre part, pour bien faire connaître les intentions des Corses, Paoli rédigea lui-même une proclamation aux princes d'Europe où il exposait d'une façon très claire le point de vue des Corses. Il déclarait que les Corses préféraient la mort à la dépendance envers Gênes qui n'avait au surplus aucun droit sur leur pays, que la conduite de Gênes avait été toujours infâme, que la Corse demandait à vivre en paix, soit indépendante, soit sous le protectorat d'une puissance qui la considérerait

comme une fille. Il était clair que l'île ne voulait plus entendre parler de Gênes. Que voulait au juste Paoli : l'indépendance absolue ou un protecteur? C'est ce que la suite montrera.

Gênes ne voyait pas sans crainte grandir la popularité de Paoli. Aussi ne manquait-elle pas de soudover tous ceux qui se déclaraient les ennemis du chef des Corses. Paoli eut ainsi à lutter contre Antoine Matra. qu'il défit à Piedicorte en 1762, puis contre Alerius-François Matra et contre Abbatucci. Son frère l'aida efficacement dans cette besogne d'épuration. D'ailleurs les émissaires de Gênes et Gênes n'étaient pas toujours d'accord, ce qui facilitait la tâche de Paoli. Le 23 mai 1762 s'ouvrit à Corte un Congrès qui décida l'institution d'un Conseil de guerre; il aurait le droit d'infliger la peine de mort à tout révolté. Les Corses appréciaient de plus en plus les bienfaits du gouvernement de Paoli. Cependant sa situation demeurait délicate : les Corses avaient tellement en horreur, depuis Gênes, l'autorité. qu'ils se défiaient du chef quel qu'il fût, et Paoli devait avoir les pouvoirs d'un chef sans le faire sentir. Il fallait une personnalité comme la sienne pour triompher de toutes les difficultés.

Son aspect physique inspirait à la fois la confiance, le respect et l'estime. Son regard bleu exprimait aussi bien la bienveillance que la colère. Sa personne faisait une grande impression. Il était habillé très simplement et ne montait pas souvent à cheval. Il habitait très modestement une maison bourgeoise de Corte. Sa mémoire était extraordinaire. Nourri des écrivains antiques, il faisait souvent l'éloge de Tite Live et de Plutarque. D'une imagination très vive, il avait une grande connaissance des hommes et s'intéressait même à la métaphysique. Et

surtout, il connaissait bien les Corses, leurs défauts et leurs qualités et il savait en tirer parti. Sa colère était effrayante. Ce qui faisait sa force c'est qu'il se laissait aborder par tout le monde. Il avait une garde, non pas 400 soldats armés comme Théodore, mais une petite escorte: six chiens veillaient sur lui pendant son sommeil, et savaient parfaitement distinguer les intimes des étrangers; ils auraient mis en pièces toute personne qui aurait tenté de s'approcher de son lit. L'épreuve de son regard, à laquelle était soumis tout inconnu, était terrible et décisive. Il parlait et écrivait le français, l'italien et l'anglais et lisait beaucoup. Ses rapports avec son père, son frère et ses amis contribuaient à le rendre sympathique. Il déclarait qu'il n'était pas fait pour le mariage. Il voyait d'ailleurs pour un chef des inconvénients aussi bien dans le célibat que dans le mariage. Il était profondément religieux, avait une foi ardente en la Providence, et y voyait un excellent moyen de gouvernement. Ce qui augmentait sa popularité, c'est qu'on lui prêtait un pouvoir divinatoire par le songe, bruit qu'il accréditait volontiers. Il avait de l'ambition, mais son ambition se confondait avec le bien de son pays (una superbia indicibile). Son but final était bien l'indépendance de la Corse (7). Il déclarait volontiers que les Corses se feraient hacher plutôt que d'être soumis à un autre peuple. Il n'oubliait pas les beaux arts et les sciences, mais il disait avec raison que l'on ne pourrait songer à ce luxe que lorsque la Corse aurait pansé toutes ses blessures.

La Constitution que Paoli donna à la Corse (p. 84, 85 et 86) faisait participer les Corses de toutes les classes au gouvernement, toutes les charges étant électives

⁽⁷⁾ Il admettait volontiers que les puissances se déclarent amies de la Corse, à condition qu'elles restent « fuori di casa ».

et tout le monde étant éligible. Mais les classes inférieures de la population n'élisaient que les fonctionnaires inférieurs : il créait ainsi une espèce d'aristocratie du talent, car les maîtres devaient être choisis parmi les meilleurs, ceux-ci à leur tour devaient choisir de même les plénipotentiaires et ceux-ci enfin de la même façon les membres du Grand Conseil. C'était en même temps une sorte de monarchie, car le Général qui était à la tête de l'Etat était nommé à vie, tandis que les membres du Grand Conseil changeaient souvent. Pour ce qui est de la noblesse féodale, Paoli essaya de la contenter sans pourtant froisser le peuple. Il accorda aux nobles, sur leur domaine, le droit de justice, avec un contrôle exercé par les fonctionnaires de l'Etat. Boswel appelle cette constitution le modèle du gouvernement populaire. En réalité la pratique ne correspondait guère à la théorie : Paoli était un véritable chef de gouvernement, qui dirigeait complètement les affaires du pays, soutenu par l'estime des citoyens au point que l'on considérait comme un cas de haute trahison la moindre parole prononcée contre le Général. Il ne semble pas que Paoli ait jamais cherché à se servir de ses pouvoirs pour se proclamer roi comme Neuhof. Rien ne dit que son successeur ne l'aurait pas fait. En tout cas, la constitution qu'il donnait à la Corse était la meilleure qu'il pouvait lui donner à ce moment-là.

Paoli se préoccupa vivement de faire prospérer l'agriculture qu'il considérait comme une des principales richesses de la Corse. Pour améliorer les conditions lamentables de la culture, il nomma des inspecteurs qu'il fit instruire et qui furent chargés d'enseigner aux paysans les nouvelles méthodes et firent planter le mûrier en Corse. Il fit créer, au congrès de Corte, une espèce d'école supérieure où seraient formés les futurs maîtres des écoles populaires de l'île. Cette école fut fondée à Corte et de nombreux insulaires suivirent ces cours faits par des Corses d'origine. On y étudia Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Hume et on y fit toutes sortes de conférences sur tous les sujets. Charles Bonaparte, le père de Napoléon, fut élève de cette école et c'est après avoir fait ses études qu'il demanda à Ajaccio la main de Letizia Ramolino qui lui fut accordée, après de nombreuses résistances du cardinal Fesch notamment, sur l'intervention de Paoli. La justice fut également l'objet de toutes ses préoccupations. Il avait déjà fortement diminué par son action personnelle les méfaits de la vendetta. Il s'occupa de donner aux Corses des garanties telles qu'ils n'aient plus à y revenir. Il mit à profit le sentiment profond de la justice chez les Corses pour leur donner le respect de la loi et usa toujours de son pouvoir pour l'indulgence et non pour la sévérité (8). Et surtout il veillait à ce que tout le monde fût égal devant la loi. Paoli avait un souci particulier : c'était la défense nationale. Il sut organiser cette défense sans former des troupes régulières, mais en exploitant le courage personnel et la fierté des Corses

On sait que Rousseau avait écrit, en parlant de la Corse: « J'ai comme un pressentiment qu'un jour cette île étonnera le monde ». Sur la demande de Paoli, le comte de Buttafuoco, un officier corse servant dans l'armée française, fut chargé d'adresser à Rousseau une lettre où il exprimait les remerciements des Corses et demandait en même temps de vouloir bien esquisser une constitution pour la Corse. Rousseau accepta d'enthousiasme et il promit de donner d'abord une constitution provisoire, puis un plan complet d'institutions, mais le tout demeura à l'état d'ébauche et ne fut jamais achevé. Paoli invita même Rousseau à venir s'installer en Corse,

⁽⁸⁾ Lorsqu'il présidait un tribunal, il voulait que sa voix comptât double pour l'acquittement et simple pour la condamnation.

mais Rousseau ne put jamais se décider à accepter cette invitation. Leurs relations cessèrent bientôt (9).

* *

Gênes sentait de plus en plus que la Corse lui échappait. L'intérieur de l'île obéissait à Paoli. Sur les côtes également, les Corses avaient fait un effort et étaient parvenus à enlever aux Génois Brando et Erbalonga. La flotte des Corses devenait de plus en plus dangereuse. Bref. Gênes décida de s'adresser de nouveau à la France qui, d'une part, craignait les visées de l'Angleterre, et d'autre part voulait se libérer d'une dette de plusieurs millions de lire. On signa le traité de Compiègne, le 7 août 1764, suivant lequel la France envoyait en Corse 3.000 hommes occuper les places fortes pour quatre années; après ce délai la dette française serait éteinte. Il était entendu d'ailleurs que les troupes francaises n'étaient pas sous les ordres de Gênes et qu'en aucun cas elles ne seraient employées contre les Corses dont les opérations contre Gênes pourraient continuer. Bref, la France tenait à vivre en paix avec les Corses. Ce traité, au fond, mettait l'île entre les mains de la France. Paoli s'en rendit compte et y vit un avantage pour son pays. Il signa avec la France un traité suivant lequel les Corses reconnaissaient Louis XV comme leur protecteur movennant certains avantages. La cour fit répondre que le moment de mettre ce traité à exécution n'était pas encore venu, que d'ailleurs l'on ne pouvait pas rompre les négociations avec Gênes, que cela devait rester un secret entre les Corses et la France, mais que des temps plus favorables ne manqueraient pas de venir (tout ceci

⁽⁹⁾ On sait, d'après l'étude récente de Mme Dedeck-Héry, que cette invitation était l'œuvre personnelle de Buttafuoco et que Paoli ne la connut peut-être même pas. (Cf. n° 82 de la Revue. Note de la Direction).

dans une correspondance entre Paoli et Choiseul). Paoli fut véritablement déçu et marqua même violemment son mécontentement. Il se rendait compte que le traité entre la France et Gênes avait pour effet tout au moins de retarder la délivrance de la Corse, mais il se rendait compte aussi, d'autre part, qu'il fallait attendre les événements sans rien brusquer.

Un congrès extraordinaire réuni à Corte, le 21 octobre 1764, décida de prendre différentes mesures qui furent communiquées sous forme de proclamation. On reconnaissait que les Français ne venaient pas en Corse comme des ennemis, mais que cependant ils venaient au secours de Gênes. On demandait par suite des indemnités pour l'occupation, puis la reconnaissance sans condition par Gênes de l'indépendance de la Corse et l'on adressa cette proclamation aux puissances protectrices.

Le 8 décembre les Français, sous les ordres de Marbeuf, occupaient Ajaccio, Calvi puis Algaiola et St-Florent, enfin Bastia. Paoli, dans l'intérêt du pays, fit les concessions les plus douloureuses, comme celle de permettre aux officiers français de se ravitailler dans l'intérieur de l'île. Il fut d'ailleurs approuvé par le Congrès de Corte du 20 mars 1765 (voir discours et lettre). Ses rapports avec Marbeuf devinrent tels qu'il l'autorisa à se rendre par voie de terre d'Ajaccio à Bastia et il le fit recevoir avec pompe à Corte.

Il s'occupait entre temps de l'administration de l'île. En 1766, il publia un commentaire du code pénal (aggravation des peines). Il présida l'inauguration solennelle de l'Ecole supérieure de Corte; il fit adopter des mesures spéciales pour le sel et pour la vaccination.

GÊNES CÈDE LA CORSE A LA FRANCE

Paoli, pour ne pas laisser refroidir l'ardeur belliqueuse des Corses, résolut alors de faire la conquête de l'île de Capraja, ancienne possession d'une famille corse. Il réussit à s'en emparer après une résistance de 108 jours offerte par le château-fort et il y envoya comme gouverneur son neveu, Joseph Barbaggi (9 mai 1767).

La correspondance avec Choiseul continuait. Celui-ci menaçait parfois et aurait voulu amener les Corses à faire des concessions à Gênes, en interprétant abusivement les décisions prises en Casinca. Il offrit aussi à Paoli une très belle situation en échange des concessions qu'il consentirait à faire. Paoli résista adroitement et laissa entendre qu'aucun accord n'était possible avec Gênes, tant que l'indépendance des Corses ne serait pas complètement reconnue. Choiseul lui communiqua même un projet de traité à ce sujet. Paoli répondit par un mémoire où il démontrait que Gênes avait tout intérêt à traiter avec la Corse sur un pied d'égalité moyennant des concessions réciproques. Gênes fut assez aveugle pour repousser les propositions de Paoli avec dédain. En effet la Corse n'appartenait plus que pour la forme à Gênes. Même les Corses qui se trouvaient sur les territoires appartenant à Gênes envoyaient des députés à Corte. D'autre part il était bien dans les intentions de Choiseul de prendre possession de la Corse un jour ou l'autre. Ses propositions ayant été repoussées par Gênes, Paoli adressa un mémoire aux rois et aux princes de l'Europe pour qu'ils s'entremissent auprès du roi de France afin qu'il retirât ses troupes. Choiseul entama alors une discussion avec Paoli sur l'indemnité à allouer à Gênes, mais dans ses lettres perçait le désir de s'installer en Corse d'une facon définitive. Paoli soumit les propositions de Choiseul au Congrès du 3 juin 1767 et offrit de laisser momentanément Bonifacio au pouvoir de Gênes avec la garantie de la France. Le roi répondit qu'il se réservait le droit de choisir les places qui lui conviendraient, mais qu'il acceptait dans leur ensemble les propositions des Corses.

Cependant Choiseul demandait aussitôt autre chose. L'Espagne avait chassé les Jésuites et avait obtenu de Gênes qu'elle les accueillît en Corse. Il fut alors entendu que les Jésuites iraient à Ajaccio, Calvi et Algajola, que les troupes françaises se retireraient mais que les Corses ne feraient aucune tentative pour s'emparer des places évacuées, les quatre années d'occupation des Français n'étant pas encore écoulées. Bien qu'il lui en coûtât beaucoup, Paoli dans un sentiment de conciliation accepta ces conditions, rappela les troupes corses qui avaient déjà occupé Ajaccio et se déclara même prêt à rendre Capraja aux Génois.

Cependant Choiseul précisait ses intentions. Dans une nouvelle lettre du 12 septembre 1767, il déclarait qu'il serait nécessaire, pour obliger Gênes à respecter le contrat, d'occuper en permanence deux places fortes en Corse. Paoli répondit que Gênes était incapable de s'opposer à l'exécution du traité, que d'ailleurs la parole du roi de France suffisait et qu'enfin c'était la première fois que l'on parlait d'occupation permanente.

Or Gênes sentait bien qu'elle ne pouvait plus garder la Corse; elle se demandait seulement comment elle la céderait avec profit. Choiseul demanda à Paoli d'envoyer Buttafuoco comme ambassadeur pour discuter les questions pendantes. On fit connaître à ce dernier que trois cas pouvaient se présenter à l'expiration des quatre années d'occupation des Français (p. 127) mais il résultait de toutes les alternatives que la France devait occuper une portion du territoire corse. En somme on proposait le partage de la Corse. Paoli répondit à ces propositions très noblement en expliquant que jamais ses compatriotes n'accepteraient le partage de leur pays et que d'ailleurs les Français auraient toutes sortes de difficultés intérieures et extérieures, qu'enfin ce serait la ruine de la Corse. Si la France retirait ses troupes après les quatre années d'occupation, les Corses demandaient seu-

lement qu'on leur laissât régler leur situation seuls à seuls avec les Génois. Il envoyait d'autre part un écrit confidentiel à Buttafuoco où il proposait une alliance avec la France mais dans lequel il réclamait l'indépendance absolue de l'île.

Buttafuoco quitta la cour et Choiseul écrivit encore une fois à Paoli pour lui dire qu'il envoyait en Corse le marquis de Chauvelin qui était chargé d'aplanir les difficultés qui pourraient se présenter et qu'il assurait encore une fois que les troupes françaises ne venaient pas en Corse en ennemies, mais pour assurer le succès des négociations entre les Corses et Gênes (29 mai 1768).

Or, dès le 15 mai, Gênes avait cédé la Corse à la France par le traité de Versailles. Pour sauvegarder l'amour-propre de Gênes et pour ne pas inquiéter les puissances, le traité ne comportait pas une cession proprement dite. Gênes autorisait la France, après les quatre ans, à rester en Corse et à occuper toutes les places qu'elle jugerait utiles pour rentrer en possession des frais occasionnés par cette occupation. La Corse était un nantissement pour ces frais. Gênes pourrait en somme réclamer à nouveau cette possession. Le roi de France s'engageait de son côté à verser pendant dix ans la somme de 200.000 francs à Gênes, sous le prétexte de lui payer des arrérages. Le peuple de Gênes considéra ce traité comme une cession définitive aux Français (10). Bonifacio déplora la séparation d'avec Gênes tandis qu'Ajaccio allumait des feux de joie.

Paoli expliqua la situation nouvelle devant le Congrès qui se réunit à Corte le 22 mai 1768. Il mit ses com-

⁽¹⁰⁾ L'un des négociateurs génois ayant fait construire une maison de campagne, le peuple disait que « les pierres de cette maison parlaient français ».

patriotes en présence des dangers qui menaçaient le pays, fit connaître les concessions qu'il avait cru devoir faire à la France, exprima encore une fois l'attachement des Corses pour la France et conseilla la prudence et la vigilance. Le Congrès déclara qu'il était prêt à toute éventualité et réorganisa les forces armées en établissant des listes de recrutement dans toutes les communes et en créant un Conseil de vigilance. Le marquis de Chauvelin était le commandant suprême des Français en Corse, avec, comme adjoint, Marbeuf. Deux bataillons de Bretagne occupèrent Bonifacio, Calvi, Bastia et St-Florent, le 19 mai. On distribua de l'argent et on fit acclamer Louis XV. Paoli continuait à se montrer conciliant, mais lorsque le général français eut demandé à occuper Ile Rousse, Algajola, Macinaggiu et Fornali, Paoli répondit que des places conquises avec le sang corse seraient défendues avec le sang... C'était la guerre. Les Francais attaquèrent le 30 juillet et les Corses, malgré leur héroïque résistance, perdirent tout le Cap corse. Les Français multipliaient les proclamations pour expliquer que les Corses avaient tout intérêt à se montrer obéissants. Paoli répondit par une circulaire dans laquelle il montrait que la France avait manqué à sa parole; il demandait que les Corses fussent laissés libres de régler leurs affaires avec Gênes.

Il y avait alors en Corse 15.000 hommes de troupes françaises. Mais Choiseul n'arriva pas en 1768 à ses fins. Pourtant la Corse connut de douloureuses défaites (perte de Capraja). La vie même du Général insulaire fut en danger (complot contre Paoli). Paoli avait déclaré qu'il était prêt à reconnaître la souveraineté de la France à condition que l'intérieur de l'Île fût laissé aux Corses et que la France se contentât d'occuper certaines places fortes. Il demandait un armistice de six jours. Chauve-lin répondit par un refus catégorique. La lutte continua. Le camp français de San Nicolàu fut victorieusement

enlevé et les Français obligés de battre honteusement en retraite vers Bastia (Marbeuf fut blessé, prises nombreuses sur terre et sur mer). Paoli refusa de négocier avec les Français qui voulaient s'entendre avec lui pour le choix d'un camp d'hiver. (Episode de Barbaggiu où les Corses opposent une résistance tenace, mais sont obligés de se rendre. Conspiration d'Oletta).

Paoli se rendait parfaitement compte des difficultés que présentait de plus en plus la lutte contre les Français, mais il ne pouvait leur sacrifier l'indépendance de la Corse. Il était prêt à accepter le protectorat de la France, mais il ne pouvait admettre une soumission sans condition. Il tentait d'intéresser les autres puissances à sa patrie et notamment l'Angleterre en excitant sa jalousie, en lui montrant l'importance qu'aurait pour elle l'occupation souveraine par la France d'une position aussi capitale que la Corse. Dans ses lettres, il attend tours les jours le secours d'une puissance quelconque, il a besoin d'argent, de vivres et de munitions et le courage des Corses faiblit chaque jour, car ils se rendent compte que la lutte qu'ils mènent est désespérée. Or l'empire germanique considérait un gouvernement populaire en Corse comme beaucoup plus dangereux au point de vue politique qu'une occupation par la France. En Angleterre, l'opinion était très partagée. Les uns, comme le comte de Chatham, étaient partisans d'une intervention en Corse par sympathie pour les habitants et dans l'intérêt du commerce britannique (somme remise par des Anglais à Paoli à Ile Rousse; campagne de presse). Mais un autre parti, très puissant auprès de Georges III, voyait d'un mauvais œil la constitution d'un gouvernement populaire en Corse, à cause de l'Irlande et de l'Amérique où il connaissait des difficultés du même ordre. Paoli songea aussi à la Russie, mais sans succès.

En somme la Corse en était réduite à ses propres forces et au courage indomptable de son chef que les Français craignaient et que Chauvelin tenta souvent de faire disparaître en payant des sicaires. Il se tenait sur ses gardes, ainsi que son frère, dont la vie était aussi menacée, se souvenant de Sampiero et de Gaffori. Chauvelin quitta l'île le 28 décembre. Le Roi de France, à la suite des rapports de ce chef, était disposé, dit-on, à accorder aux Corses leur indépendance. Mais Choiseul se montra acharné et poursuivit la réalisation de son projet sans fléchir. Il ne restait aux Corses que le choix entre la soumission et des combats sanglants.

Au cours de négociations pour l'échange de prisonniers, Marbeuf annonça à Paoli l'arrivée du comte de Vaux, le nouveau généralissime des troupes françaises qui se faisait fort de réduire la Corse en quelques mois. Marbeuf conseillait à Paoli de traiter. Celui-ci répondit qu'il ne pouvait traiter que si on lui garantissait l'indépendance de son pays. Le comte de Vaux arriva. Les forces françaises furent augmentées et des Corses se chargèrent de lui fournir du renfort en hommes et en animaux. Un Congrès réuni en Casinca, le 15 avril 1769, prit une foule de mesures pour organiser la résistance (convocation des hommes valides pour le service armé, punitions pour les défaillances, mesures adoptées d'enthousiasme). Vaux et Marbeuf occupaient respectivement avec leurs troupes la région en aval d'Oletta et la région comprise entre Furiani et Biguglia. Paoli se rendit à Nebbiu. Le 3 mai, les hostilités commencèrent. Paoli fut chassé du dernier village du Nebbiu, Muratu, à la suite d'une attaque du comte de Vaux. A Lentu et à Pietralba, les efforts de Paoli furent contrecarrés par les habitants de ces villages qui craignaient les représailles de l'ennemi et s'opposaient à l'avance des Corses. Le 8 mai 1769, les Corses remportèrent une victoire éclatante à Ponte Novu. mais elle fut de courte durée, car les éléments vainqueurs furent bientôt cernés et obligés de se rendre avec leur chef, Gentili, après avoir subi des pertes extrêmement sanglan-

tes. La défaite de Ponte Novu eut pour effet d'encourager de Vaux. Il menaça de punitions terribles les Corses qui ne se rendraient pas, mais par contre promit l'indulgence du Roi à ceux qui feraient leur soumission. Cet appel fut entendu. La panique s'en mêla. Paoli, après avoir perdu le Rostinu, s'était réfugié à Corte avec son frère et les Corses y arrivaient en fuyards. Le comte de Vaux, pour augmenter la panique, fit savoir que toute la Corse était occupée par les Français. Dumouriez parvint à s'emparer du château-fort de Corte. Paoli, devant l'impossibilité de la résistance, s'était retiré à Vivario. Ile Rousse suivit l'exemple et se rendit tandis qu'Achille Murati quittait l'île. Clément Paoli livrait, de l'autre côté des monts, des batailles sanglantes au comte de Narbonne, batailles sans issue. Paoli, assiégé à Vivario par de Vaux, fut obligé de s'enfuir à Bocognanu, puis à Bastelica. Il pensa un moment à organiser la résistance à Sartène, mais des amis lui firent comprendre l'inutilité de ce projet. Il accepta alors l'offre qui lui avait été faite par un amiral anglais, s'embarqua à Portu Vecchiu, le 13 juin 1769, et se cacha dans une caisse pour ne pas être découvert par les Français qui visitèrent le bateau avant son départ. Clément Paoli et d'autres notables corses ne tardèrent pas à le suivre. L'œuvre de Choiseul était accomplie, sans gloire, il est vrai, et par des movens pas toujours très honorables.

(A suivre).

C. SANTELLI.



Un Episode de l'Histoire de la Corse

Un projet d'annexion moscovite

II

Il est vraisemblable que le consul russe de Livourne n'ignorait pas l'ancien projet de protectorat moscovite et qu'il avait par suite accueilli plus favorablement la proposition des exilés de 1799, à qui l'article 93 de la Constitution de l'an VIII refusait catégoriquement le rapatriement. Il ne leur restait donc, pour y parvenir, d'autre moyen que la violence. Certains d'entre eux étaient des royalistes impénitents et comme tels exclus de France; d'autres avaient quitté l'île après le départ de leur idole, Pascal Paoli; d'autres étaient partis avec les Anglais dont ils avaient été de chauds partisans; certains enfin avaient fui après l'insurrection de la Crocetta. Seuls les Anglophiles touchaient une pension du gouvernement britannique. Les autres, sans ressources et bannis de leur patrie, craignaient de l'être aussi de la Toscane. Que risquaientils donc à conspirer contre la France et à se mettre au service des Russes? Ils furent invités à s'entendre avec le roi de Sardaigne qui sollicitait lui-même la protection de l'empereur de Russie contre les Autrichiens et les Français. Ce prince avait même été autorisé à se servir du nom du tzar pour lever une armée destinée à protéger la Sardaigne contre l'expédition corse annoncée pour le mois de février 1800.

Le chef de cette armée d'exilés devait être Pierre-Paul Colonna Cesari, l'ancien député à la Constituante, excommandant en second de la garde nationale corse, dont Pascal Paoli avait été le commandant en chef. Colonna Cesari avait suivi les Anglais dans leur retraite en 1797. En Toscane, il s'était laissé circonvenir par ses

compatriotes et entraîner par son désir d'être agréable au roi de Sardaigne. Il connaissait très bien Bonaparte, puisqu'ils avaient servi l'un et l'autre dans la première expédition de 1793 contre la Sardaigne, mais malgré l'estime qu'il pouvait avoir pour le général, devenu chef provisoire de l'Etat français, il croyait qu'il ne viendrait jamais à bout, ni de l'anarchie républicaine, ni des factions françaises que les gazettes exagéraient d'ailleurs et dont les plus tristes preuves étaient répandues à travers l'Europe. Il fallait donc arracher la Corse à un gouvernement impuissant et lui rendre son indépendance sous le protectorat russe.

Le consul général de Russie à Livourne, Calamaï, affirmait lui aussi que les alliés libéreraient cette île de l'anarchie française, comme ils l'avaient fait pour l'Italie; il promettait d'expédier des armes, des munitions, de l'argent. Le tsar, ajoutait-il, prendrait bientôt sous sa protection le pays et ses habitants. Tel était le sens de la proclamation que les conjurés corses devaient répandre parmi leurs compatriotes. Ils n'ignoraient pas cependant que le but réel de l'expédition qui s'organisait en Toscane était d'empêcher la tentative franco-corse sur la Sardaigne, mais ils consentaient à tromper les malheureux insulaires. Le Fiumorbu devait être le lieu de débarquement, le centre du rassemblement. Puis les mécontents réunis marcheraient sur la province de la Rocca, avanceraient vers l'Istria, l'Ornanu, le Talavu, le Celavu et le canton de Sampiero d'où l'on irait bloquer Ajaccio. Après avoir ainsi bouleversé le sud de la Corse, on se dirigerait sur les pièves de Verde, Moriani, Tavagna, Casinca, d'où l'on passerait en Balagne, au nord-ouest. Si tous ces projets réussissaient, la Corse serait perdue une seconde fois pour la France.

Avec cet espoir, les exilés de Toscane chargèrent un prêtre originaire du canton de Serra, autrefois curé de Portu-Vecchiu, mais exilé parce que réfractaire, de se rendre secrètement en Corse, muni de lettres circulaires à distribuer dans les pièves. L'une de ces lettres, du début de l'année 1800, nous donnera l'idée du contenu des précédentes. Elle est inédite et intéressante. Elle montre combien l'illusion peut être grande, combien il est facile d'abuser le peuple, de le conduire aux plus funestes décisions et de lui préparer les pires déconvenues.

En voici la traduction:

Messieurs, la ferme et loyale conduite que vous avez eue en face des plus séduisantes invites du gouvernement français, non seulement justifie la confiance de tous les rapatriés corses dans le choix de vos régions pour y opérer leur débarquement, mais prouve, sans équivoque, que le Fiumorbu, dont le nom a retenti de l'un à l'autre pôle et qui sut le faire inscrire en caractères indélébiles sur le livre de la gloire, sera le pays qui aura l'honneur de libérer avec son courage et sa valeur la patrie entière.

Vous avez bien compris, comme nous, que les promesses du gouvernement français n'étaient qu'une pure flatterie pour vous attirer dans ses filets. Saliceti, venu expressément en Corse pour arracher du sein de leurs vieux parents leurs jeunes enfants et neveux, ne vous a accordé le pardon et distribué de l'or que pour rendre plus abondante sa levée d'hommes dans votre pays. Mais vous, avec votre prudence, avez su éviter les pièges des ennemis et nous applaudissons à votre sagacité.

Nous avions pourtant désiré trouver cette occasion pour vous donner, au nom du plus puissant des souverains dont nous sommes les mandataires, le signe le plus convaincant de notre estime et de notre reconnaissance, en vous donnant autorisation d'organiser un régiment (dans les trois pièves de Castellu, Cursa et Coasina), qui touchera sa solde du jour de notre arrivée dans ce pays. Nous vous promettons que dès l'établissement d'une communication entre la Corse et la Toscane ou dès la formation d'un

gouvernement en Corse, vous serez réellement payés, en vous remettant comme garantie, jusqu'à ce moment, des

mandats (de paiement).

Votre régiment qui, le premier, sera au service de Sa Majesté russe, conservera en tout temps ce droit que nous lui promettons, et les braves soldats, qui pourront mourir avec nous pour la libération de la patrie, ne laisseront pas leurs familles à l'abandon et dans la misère; une juste loi veillera à leur entretien et à leur avancement.

Puisse le Ciel protéger votre mérite et couronner ainsi toutes vos entreprises; nous vous assurons de l'exécution de nos promesses au nom de notre généreux protecteur, l'empereur russe.

Vos serviteurs et confrères : Major Bernardini de Fozzano, Antoine d'Ornano, Boccheciampe, Alexandre

Aurelio de la Rocca, M. Pitti-Ferrandi (11).



(11) Signori,

Serracinella, li 12 marzo 1800.

La ferma e leale condotta che teneste ieri a fronte delle piu seducenti lusinghe del governo francese, non solo giustifica la confidenza di totti i ripatriati Corsi, nell' aver scielto a preferenza le vostre contrade per sbarcarvi, ma prova senza equivoco ch' il Fiumorbo, il quale fece risuonare il suo nome dall' uno all' altro polo e seppe farlo scrivere, a caratteri indelebili, nel libro della gloria, sarà quello ch' avrà l'onore di liberare con il suo valore e coraggio la patria tutta.

Voi avete ben conosciuto, come noi, che le promesse del governo francese non erano ch'una mera lusinga per attirarvi nelle sue reti. Saliceti venuto espressamente in Corsica per strappare dal seno dei vecchi padri i loro teneri figli e nepoti, non v'ha accordato un perdono e dei sacchi d'oro che per render più numerosa la sua leva nei vostri paesi. Voi con la vostra prudenza sapeste scansare le trappole dei nemici, e noi

applaudiamo alla vostra sagacità.

Abbiamo pertanto desiderato quest' occasione per darvi a nome del piu potente dei sovrani di cui siamo i mandatarj il segno il piu convincente della nostra stima e riconoscenza nell' autorizarvi d'organizzare un reggimento (nelle tre pievi di Castello, Cursa, Coasina), il quale sarà a paga dal giorno del nostro arrivo in questo paese ; e noi vi promettiamo che subito stabilita una communicazione fra Corsica e la Toscana

A son arrivée en Corse, avec quelques autres émigrés, le missionnaire distribua ses circulaires, des munitions et de l'argent; il répandit la nouvelle que la patrie allait enfin être arrachée à l'anarchie grâce à la protection de l'empereur de Russie et de ses alliés. Il réussit fort bien, car il avait le discours facile et une nombreuse parenté: le Fiumorbu, où les esprits étaient déjà surexcités depuis deux ans par l'épidémie de peste et par la perception brutale des impôts que le Directoire avait donné l'ordre de lever, fut bientôt en état d'insurrection et l'armée, qui se préparait à partir pour la Sardaigne sous les ordres de Félix Bacciocchi, se trouva retenue.

De petites bandes de gens armés parcouraient le Fiumorbu sans unité de direction et sans but précis. Les noms de quelques-uns de ces révoltés, faisant figure de chef, ont été conservés. C'était : Jean Baptiste Quenza et son fils, Battesti, Vinciguerra de Casinca, Ferrandi de la Pietra, Ambrosini, Seta, Francisci, etc. Le fils de Colonna Cesari, jeune homme de 20 ans, dut à l'influence paternelle d'être un plus tard considéré comme un chef nominal. C'est à lui qu'incomba le soin de se mettre en relations, au nom de tous, avec Calamaï qui le complimenta et l'engagea vivement à travailler pour la bonne cause. C'est lui encore qui expédia dans toute l'île des

Voglia il cielo proteggere il vostro valore e coronare cosi ogni nostr' impresa, come noi v' assicuriamo l'esecuzione delle nostre promesse per parte del generoso nostro protettore

l'imperatore russo.

I vostri servitori e confratelli : Maggiore Bernardini Fozzano, Antonio de Ornano, Boccheciampe, Alessandro Aurelio della Rocca, M. Pitti Ferrandi.

ò pure subito formato un governo in Corsica, voi sarete realmente pagati, dandovi per garanzia fin a quell' epoca dei mandati.

Il vostro regimento che sarà il primo al servizio di Sua Maestà russa, conserverà in tutti i tempi quel dritto che noi gli promettiano, ed i bravi soldati, che potranno perire con noi, per la liberazione della patria, non lascieranno le loro famiglie all' abbandono ed alla miseria, ma una giusta legge penserà al loro sustentamento ed avanzamento.

Voglia il cielo proteggere il vostro valore e coronare così

appels à la révolte contre un gouvernement tyrannique, en assurant ses compatriotes de la protection moscovite (12).

Ce fut une surprise pour les Consuls à Paris et pour les autorités de l'île, au nombre desquelles se trouvait Bacciocchi. Ils comprirent que, pour refaire l'union et calmer les esprits, il fallait agir énergiquement contre les révoltés. Il fallait surtout, afin d'éviter des conséquences graves, empêcher les troupes étrangères, dont on était menacé, de débarquer. Une première colonne militaire fut expédiée contre Portu-Vecchiu. Le commandant de Bonifacio avait pensé intimider cette petite ville avec une lourde amende qu'il semblait impossible de payer. Les habitants avaient en vain sollicité une réduction ; ils furent obligés de s'acquitter « manu militari ». Mais des nouvelles inquiétantes obligèrent le détachement républicain à se retirer au plus vite. Les insurgés avaient envahi la piève de la Rocca et se mettaient en devoir d'assiéger Sartène pour en faire la base de leurs opérations. Il fallut en toute hâte expédier des secours d'Ajaccio pour concourir à la résistance d'ailleurs énergique des habitants de la petite ville. Elle fut dégagée. Ses défenseurs suivirent les ennemis dans leur retraite, en profitèrent pour mettre le feu à Zonza et à San Gavinu et en auraient fait autant à Quenza, si un retour des insurgés, dont le nombre s'était accru, n'avait obligé les troupes gouvernementales à se retirer précipitamment.

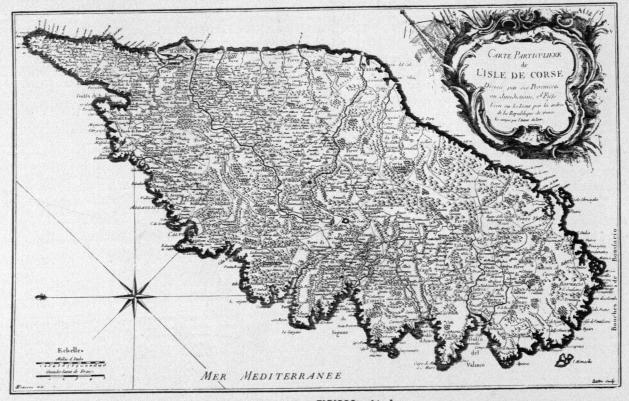
Le soulèvement venait brusquement de recevoir un vif encouragement et de s'étendre. L'ancien évêque de Mariana, de Verclos, réfugié en Toscane et pensionné par le gouvernement britannique, avait été lui aussi trompé par les promesses anglo-russes et s'était décidé à prendre

⁽¹²⁾ On trouvera des détails sur tous ces évènements dans Ambroise Rossi: Osservazioni Storiche sopra la Corsica, XVIe, publiées par l'abbé Letteron dans le Bulletin de la Société des S. H. et N. de la Corse, 1905, et dans Renucci: Storia di Corsica, 2 vol. 1834.

parti. Dans une lettre pastorale du 28 avril 1799 qu'il avait fait imprimer et dont il avait fait transmettre de nombreux exemplaires dans l'île, il disait : « Nous accordons une indulgence de quarante jours à tous ceux qui, avant toute entreprise tentée en faveur de la religion catholique, réciteront trois pater et trois ave; cette indulgence vaudra pour chaque oraison » (13). Sans doute, il avait été ensuite désavoué par l'archevêque de Florence et par le nouveau pape Pie VII, favorable à une réconciliation avec la France, mais le mal était fait; l'insurrection corse en avait été encouragée. L'administration militaire de l'île avait dû organiser un véritable plan de campagne. Trois détachements marcheraient simultanément contre le Fiumorbu: l'un d'Ajaccio, sous les ordres du chef de bataillon Ficher, occuperait les montagnes de Talavu (canton de Zicavu); l'autre de Corte, avec le général Costantini, descendrait la vallée du Tavignanu; le troisième, commandé par le général Ambert et le commissaire du gouvernement Saliceti, partirait de Bastia et suivrait la côte par la Tavagna, jusqu'au point de concentration désigné. Des deux côtés, les haines étaient extrêmes et « dans l'intérêt de la religion catholique, on exécutait sans procès et on brûlait les villages » (14).

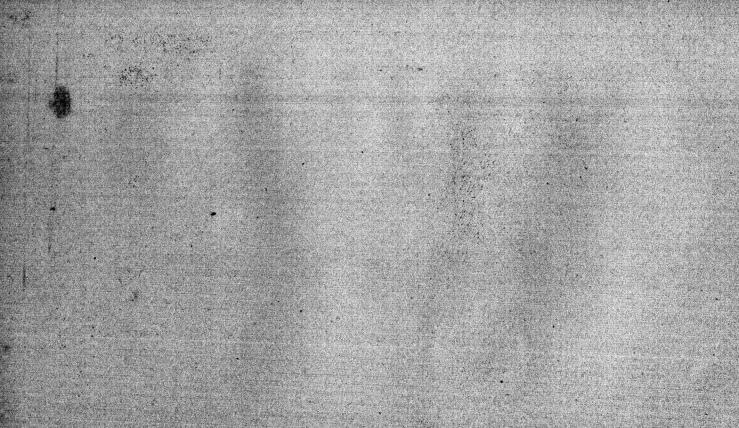
Ficher entra à Solaru et à Ventiseri, offrant ou la paix ou le fer et le feu. Costantini eut à souffrir de nombreuses attaques et perdit son convoi de munitions; il se vengea par l'incendie d'Ornasu en particulier et par celui des maisons d'où l'on tirait sur sa troupe. Ambert eut à traverser une région entièrement soulevée; cependant la Tavagna, patrie de Giafferi, chef de la « Crocetta », exécuté à Bastia en 1798, ne bougea pas. Les insurgés, qui avaient fait demander des renforts à Portu-Vecchiu, attendaient l'attaque. Ils avaient pour chef un ancien ca-

⁽¹³⁾ Cf. Rossi, ouv. cité, XVI, p. 46. (14) Id., p. 18.



La Corse au XVIII° siècle

(Carte extraite de la Stovia della Rivolu zioni dell' isola di Corsica parue à la Haye en 1739)



pitaine au régiment Provincial corse, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Battesti, qui avait pris d'heureuses dispositions de combat. Ses combattants étaient adossés à une colline tandis que les hommes venus de Portu-Vecchiu étaient mis en réserve dans un endroit caché, afin qu'ils pussent tomber sur les derrières de l'adversaire, quand celui-ci aurait attaqué.

Dès que Battesti vit les troupes d'Ambert à faible distance de la hauteur où il se trouvait, il les harangua. Il leur reprocha les hostilités, donna les raisons du soulèvement, rappela les incidents de la Crocetta, invoqua les intérêts de la religion catholique, pour laquelle les Corses se battaient, mais ne souffla mot ni des excitations russes, ni de la lettre épiscopale. Son petit discours, qui n'eut aucun effet sur les Républicains, excita au contraire l'enthousiasme des nouveaux croisés. Le combat s'engagea, ardemment mené des deux côtés. Au cours de l'action, les insurgés de Portu-Vecchiu tentèrent une diversion sur le dos des troupes d'Ambert, qui se crurent assaillies par les milices corses qui servaient dans leurs rangs, et commencèrent à se débander aux cris de « trahison ». La présence d'esprit de leur chef, l'énergie de Saliceti évitèrent le désastre que Battesti aurait pu facilement provoquer si ceux qui l'accompagnaient avaient eu la moindre idée de la guerre. Faisant face à leurs ennemis, les Républicains battirent en retraite, lentement et en bon ordre, laissant aux mains des insurgés leur convoi et quelques prisonniers, qui furent impitoyablement massacrés. Ils repassèrent par la Tavagna qui, croyant à la victoire décisive des Fiumorbais, essaya malencontreusement d'arrêter les vaincus et n'y gagna que la dévastation et l'incendie, accompagnés de ces violences que la guerre traîne toujours après elle. Les hostilités avaient coûté aux deux camps environ cinq cents blessés, morts ou fusillés!

* *

L'échec du général Ambert amena réflexion. Il apparut clairement que les révoltés devaient avoir un allié qui les fournissait en armes, munitions et numéraire et que cet allié ne pouvait être que le consul Calamaï, dont les relations avec les Corses étaient connues. Les autorités de l'île décidèrent alors de promettre une amnistie générale au peuple que l'on pouvait considérer comme abusé par les promesses du roi de Sardaigne et par l'attente des renforts venus d'Italie. On inviterait ensuite tous les chefs des mutins à s'expatrier, s'ils voulaient éviter la mort et autres malheurs. Le Premier Consul, qui en fut informé et à qui on laissa croire que ce soulèvement n'était qu'une conséquence de la Crocetta, résolut de remettre à des temps plus heureux l'expédition de la Sardaigne.

En attendant que les personnages les plus compromis se fussent décidés au départ (ils ne semblaient pas pressés d'y consentir), le plus urgent était de calmer la Balagne où l'agitation grandissait. Les troupes furent donc dirigées sur cette province, qui n'osa pas résister. Elle n'en fut pas moins condamnée à quatre millions d'amende, réduits un peu plus tard à un million seulement. La somme était lourde, même pour la région la plus riche de l'île. Elle retombait en partie sur les innocents, que l'on punissait « comme coupables de n'avoir rien fait pour empêcher la révolte et de n'avoir pas aidé la patrie (15). Ouelques habitants furent arrêtés, traduits en conseil de guerre et condamnés à la pendaison immédiate, sans que leur culpabilité eût été réellement prouvée. La Balagne fut terrorisée et en garda longtemps le souvenir ; elle n'osa rien dire par crainte du pire. On en voulut sourdement à Saliceti qui agissait comme commissaire du gouvernement. Il fut cependant approuvé en haut lieu.

⁽¹⁵⁾ Cf. A. Rossi.

Le Fiumorbu au contraire, plus facile à défendre, à cause de ses montagnes et de ses gorges sauvages, résistait encore. Sa haine avait été accrue par l'incendie des villages. Il refusait de déposer les armes, répondait par le dédain aux menaces des autorités et celles-ci hésitaient à renouveler les destructions, à aggraver le châtiment. Cesari et ses compagnons, retirés dans la piève de la Rocca, attendaient toujours les renforts italiens des armées coalisées, qui leur avaient été promis. Ils devaient attendre longtemps. Le succès des armées françaises avait recommencé après le coup d'Etat du 19 brumaire. Celle du général Moreau, organisée sur le Rhin, venait de franchir le fleuve et de remporter, au début de mai, un gros succès sur les Autrichiens. Le Premier Consul, après avoir rassemblé une forte troupe dans le Dauphiné et levé des soldats en Suisse, se préparait à descendre en Italie, malgré la capitulation de Masséna à Gênes, la dernière place d'Italie tenue par les Français, après un siège héroïque de six mois. Le 14 mai, l'armée française franchissait le Saint Bernard malgré les difficultés du temps et de la montagne. Le 30, la République cisalpine était reconstituée. Le 14 juin avait lieu la bataille de Marengo, où Desaix, par son initiative et sa mort, permettait de remporter une brillante victoire. Le général autrichien Mélas sollicitait un armistice, se retirait derrière l'Oglio et abandonnait toutes les places fortes de l'Italie. Quant aux Russes, ils s'étaient définitivement dégagés de la coalition, après l'échec essuyé en Suisse par Souvarof contre Masséna, et le tzar lui-même négociait avec le gouvernement français.

Le premier résultat de cette victoire et de ces négociations fut que le roi de Sardaigne, par l'intermédiaire de l'empereur russe, obtint la promesse d'une renonciation définitive à l'expédition contre ses états. Le consul Calamaï, persuadé d'un retour prochain de la fortune autrichienne, s'obstinait cependant à promettre des renforts aux insurgés de Corse; son délégué, l'ex-curé de Portu-Vecchiu, ne cessait pas d'aller et de venir, entre l'île et le continent, pour transmettre lettres et réponses. Cesari et ses partisans avaient étendu leur propagande sur les pièves d'Istria, Ornanu, Talavu, Sampiero et Celavu, c'est-à-dire sur tout le sud de l'île. Ils se recommandaient encore de la protection russe, mais ne rencontraient guère d'appui. Leurs compatriotes se méfiaient et, tout en donnant aux insurgés logement et vivres, ils répondaient aux sollicitations: « Il faut d'abord faire les récoltes, après nous verrons ». Olmetu fut le seul canton qui refusa de les aider. Son énergique attitude limita la progression du mal, obligea les mutins à reculer et à se contenter du territoire déjà occupé, en attendant les secours promis.

* *

Or, dans le courant d'octobre, par suite d'un accord franco-autrichien du 30 septembre 1800, la Toscane était occupée par une armée française et le général Sommariva se retirait volontairement, à la grande surprise des Toscans qui avaient cru à sa résistance énergique. Florence et Livourne accueillaient les vainqueurs sans hostilité. Arezzo, indignée par l'attitude autrichienne, et craignant tout des Français, dont elle avait fait massacrer un détachement l'année précédente, se mit en état de défense. Sa témérité fut cruellement punie par un assaut des troupes républicaines, conduites par le général Gouvion Saint Cyr, assaut suivi de fusillades et du sac de la ville pendant trois jours. La punition d'Arezzo, dont les murs et la citadelle furent détruits, aurait été pire si les sentiments d'humanité du général ne l'avaient atténuée.

Et cependant, tant est grande l'illusion, les Toscans continuaient à espérer l'expulsion des Français. Le consul autrichien, informé peut-être de la dénonciation prochaine de l'armistice, de même que le roi de Sardaigne, qui

espérait vraisemblablement joindre la Corse à son île voisine comme compensation du Piémont perdu, persistaient à encourager les Fiumorbais dans leur soulèvement. « La victoire des Français, chèrement achetée par eux, n'était qu'un épisode de la lutte entre la France et l'Empire. Celui-ci aurait tôt ou tard le dessus et les insulaires révoltés recevraient l'appui qui leur avait été promis » (16). La crédulité de ces malheureux était complète; ils ajoutaient foi à ces déclarations, au moment où sur le continent le triomphe de Bonaparte se préparait. Ils voulurent donner des preuves de cette confiance par une entreprise vouée à l'échec. Une nouvelle tentative contre Sartène. qui leur avait si bien résisté une première fois, fut décidée. Trois mille hommes (17) y furent employés. La ville tint bon, mais aurait fini par se rendre, si les troupes réunies pour l'expédition de Sardaigne et désormais sans objet. n'avaient inquiété les assiégeants et si ceux-ci n'avaient enfin reçu une lettre de Calamaï, les invitant à suspendre pour le moment les hostilités. Toutefois ils devaient se tenir prêts pour un avenir prochain, dans l'espoir d'un revirement de fortune pour les armes autrichiennes.

Cet espoir ne se réalisa jamais. Les relations entre le Fiumorbu et l'Italie devinrent de plus en plus difficiles, par suite de la surveillance française. Le prêtre lui-même, qui servait d'intermédiaire, finit par comprendre qu'on se moquait de lui et de ses compatriotes; il leur conseilla de ne plus rien espérer de l'étranger et de profiter de l'armistice offert par le gouvernement. La guerre qui recommença en octobre 1800 amena un nouveau recul et la défaite des Autrichiens, puis des négociations de paix qui furent closes à Lunéville en 1801. La nouvelle de l'attentat de la rue Saint-Nicaise contre Bonaparte

⁽¹⁶⁾ A. Rossi : ouv. cité. (17) On trouvera quelques détails complémentaires sur ce siège dans les articles du **Petit Bastiais** des 1^{er}, 2 et 6 janvier.

n'avait provoqué en Corse aucun mouvement. Les insurgés bénéficièrent de l'amnistie. Cesari était grâcié à cause de son jeune âge. Seuls les chefs les plus compromis étaient invités à s'exiler. La clémence du Premier Consul vis-à-vis de ses compatriotes était naturelle et pour ainsi dire légitime. Il lui aurait été pénible de montrer que sa petite patrie était l'ennemie de cette France, dont

les habitants lui avaient confié le gouvernement.

Ainsi échouait la dernière tentative faite par l'étranger, à la faveur du mécontentement créé par la question religieuse, pour arracher la Corse à l'unité française. La révolte de 1798, dite de la Crocetta, comme celle de 1799, n'avait été provoquée que par la politique antireligieuse du Directoire, non par haine des Corses pour la France. L'une et l'autre étaient les derniers sursauts de l'anarchie entretenue, à la faveur des événements, par les Etats de l'Europe. L'Espagne, l'Angleterre, la Sardaigne, l'Autriche avaient eu leurs partisans. Il ne manquait à la Corse que d'avoir failli devenir russe. Quelques-uns le désirèrent au temps de la Révolution et provoquèrent ces désordres, ces incendies, ces massacres dont leurs compatriotes eurent à souffrir, victimes innocentes de la haine des uns, de la légèreté des autres, de l'ambition des chefs et de celle des grands Etats. L'amour de la patrie exige l'oubli de nos haines personnelles ou de nos intérêts politiques. C'est trahir vraiment que d'utiliser l'humeur populaire à assouvir les unes ou à satisfaire les autres. Les Corses comprirent enfin après 1801, et grâce à Napoléon, qu'ils devaient repousser à jamais les suggestions étrangères ou les excitations passagères des individus et que l'union avec la France leur apportait désormais cette tranquillité nationale dont ils avaient, par leur faute, si rarement joui dans le passé.

A. AMBROSI-R.

La famille de Don Juan Magnara était corse et calvaise

Des documents authentiques, existant dans les archives notariales de Calvi, établiront la généalogie et l'origine indiscutable, Corse et Calvaise, de la famille Magnara.

Le célèbre « Don Juan », dont les aventures scandaleuses et la pieuse fin ont inspiré tant d'écrivains, était fils de « Tomaso » Magnara, petit-fils de « Giacometto », et arrière petit-fils de « Tiberio Magnara », suivant acte reçu par Maître Petrucci, notaire à Calvi, le 1° février 1564.

Tomaso, père de Don Juan, était frère de Gio-Tiberio ou Giovanni Magnara, ainsi qu'il ressort d'un acte passé devant Maître Agnese, notaire à Calvi, le 15 août 1617, et de divers autres actes du même notaire.

Gio ou Giovanni Magnara a toujours habité Calvi, dont il était un des principaux notables. Il a été « syndic » de la cité de Calvi, aux termes d'un acte reçu par Maître Bianco, notaire à Calvi, le 28 août 1636. Il est décédé peu de temps après cette date.

Tomaso Magnara a quitté Calvi, tout jeune, pour s'installer à Séville, auprès de la famille de son parent Gio Antonio Vincentello de Leca.

Les deux frères, Tomaso et Giovanni Magnara (1), étaient les mandataires des héritiers des Calvais, morts dans le Nouveau-Monde, qui leur donnaient pouvoir de toucher toutes sommes d'argent envoyées d'Amérique et surtout de Lima du Pérou, et transmises de Séville à

⁽¹⁾ Cf. mes articles concernant Cristophe Colomb et les Calvais en Amérique.

Calvi, par le canal de la fameuse Banque Saint-Georges de Gênes.

Giovanni Magnara avait épousé la noble Lucia, fille de Martino Petrucci, notaire.

Du testament de Lucia Magnara, née Petrucci, reçu par Maître Orlandini Fossa, notaire à Calvi, le 1^{er} octobre 1628, il résulte que les époux Magnara-Petrucci eurent six enfants, savoir : Tomaso, Francesco, Rochetta, Elisabetta, Vittoria et Anna.

Rochetta Magnara avait épousé le noble « Giacomo-Filippo Lomellino, du capitaine Gio Agostino Lomellino di Calvi», d'après son testament reçu par le même notaire Orlandini Fossa, le 1° septembre 1634, par lequel elle institue pour légataire universelle sa fille Maria Vittoria. La famille Lomellino, dont l'un des membres a été le premier gouverneur génois à Calvi, a fait souche dans notre ville et a fondé le beau village de Lumîo, bâti en amphithéâtre, d'où l'on découvre un panorama merveilleux.

Francesco Magnara s'était marié avec Padoua, fille de Leonardo Pisanelli, suivant acte reçu par le notaire Orlandini Fossa, le 17 février 1647. Il résulte du testament de Padoua, épouse Magnara, reçu par Maître Orlandini Fossa, 9 juin 1650, que de ce mariage étaient issus deux fils: 'Tomaso et Gioanni.

Les mêmes prénoms, transmis de génération en génération, se perpétuent dans les familles corses.

Nous savons que la grande maison de la famille Magnara est située dans la citadelle de Calvi, au coin de la place de la Caserne ou ancien Palais des Gouverneurs génois et de la rue Saint-Antoine; elles sont classées comme monuments historiques.

Tomaso Magnara avait été sans doute attiré à Séville par la famille de son parent Gio Antonio Vincentello de Leca, le bienfaiteur des Calvais et de Calvi, où il avait créé le Mont d'Abondance, qui a bien fonctionné durant plusieurs années, et édifié le couvent de Saint-François, à l'entrée de la ville, dont on peut admirer les ruines imposantes.

Tomaso Magnara et Gio Antonio Vincentello descendaient de la noble famille des comtes de « Cinarca », dont quelques membres s'étaient établis à Calvi, ainsi qu'il ressort du registre de la Confrérie de St-Antoine de Calvi, où ils sont inscrits dans l'ordre suivant : Giovanni de Leca, Rinalduccio de Leca, Francesco de Leca, Alfonso de Leca, Don Gioanni de Francesco de Leca, Tiberio di Guiduccio.

Les mêmes prénoms sont communs aux deux familles Magnara et de Leca. Des alliances ont été certainement contractées entre ces familles et celle de Vincentello de Leca de Calvi.

L'historien corse Filippini dit que son parent Gio Antonio Vincentello, le richissime personnage de Séville, avait pour père Vincentello et pour mère « Bernardina Frate ».

Antone Frate di Gio Andrea avait épousé « Cinarchese » (de Cinarca) suivant acte reçu par ledit notaire Petrucci, le 13 mars 1564.

La famille Frate était, en outre, alliée aux familles Gilardo ou Gherardi de Calvi, Calvo, Magnara, Petrucci, Lomellino, Guidi, et par conséquent à celle de Christophe Colomb.

Antonio Guidi avait épousé Geronima Petrucci. Padivastella, sœur d'Antoine Frate, était la femme légitime de Gio Gilardo de Gio Austino, aux termes d'un acte passé devant le notaire Petrucci, le 20 février 1566.

En 1634, les nobles Tomaso Magnara et Gio Antonio Vincentello, originaires de Calvi et résidant à Séville (Espagne), sollicitèrent du Sénat de Gênes la vérification de leurs titres de noblesse. Des documents produits par

eux et des dépositions des témoins faites devant le Commissaire génois de Calvi, il résulta que les familles Magnara et Vincentello de Leca étaient issues des comtes de Cinarca. En 1750, A. Speroni, vice-roi de la Corse, approuva l'enquête faite et déclara que ces familles descendaient des comtes de Cinarca.

François BATTESTINI, Notaire.



BIBLIOGRAPHIE

Mon ile, poèmes corses. 1^{re} série, de Charles Giovoni ; 130 pages in-8 jésus, libratrie du Phare, 13, rue Valette, Paris V°. Collection la Primevère, avec préface d'Emile Ripert. Prix : 10 francs.

Nos lecteurs connaissent le poète dont nous avons signalé le beau recueil en dialecte corse . U me paisolu. Ce félibre a voulu prouver qu'il savaît chanter son pays en vers français, aussi bien qu'en vers corses. Avons-nous besoin d'ajouter qu'il y est parvenu ? Nous adoptons, cependant, l'opinion de J. C. du Marseille-Matin, dans le compte rendu élogieux qu'il a fait de ce livre : nous préférons la poésie en dialecte corse de Carulu Giovoni aux vers souvent si bien ciselés de Charles Giovoni.

Le Bastion de France. - La Revue de notre compatriote, le professeur Filippi d'Alger, continue sa vaillante existence et sa publication de documents relatifs à Sanson Napollon. Le numéro du 1er juillet 1934 contient le Mémoire adressé en juin 1633 au cardinal Richelieu au sujet du Bastion, après le meurtre de Sanson. L'auteur indique l'urgence d'une décision ministérielle, pourvoyant à la succession de Napollon et à l'application des traités signés par lui avec les beys d'Alger et de Tunis. Ces traités ont accordé aux Français de très grands avantages commerciaux et territoriaux, « L'affaire de Barbarie est assez importante pour faire que son Eminence prenne, s'il lui plaît, la peine de l'entendre lui-même et y donne un petit quart d'heure de sa pensée, et principalement en ce commandement d'où dépend toute la suite du bon ou mauvais événement d'icelle... ». Mais il faut envoyer quelqu'un « qui ait beaucoup de flegme et de prudence, que les Provençaux n'ont pas ordinairement et de la fidélité, laquelle est bien rare entre eux ». Il faut savoir « ménager Turcs et Marseillais » et surtout « ne pas donner sujet à quelques méchants d'avertir les Turcs du dessein qu'on a pour l'avenir... »,

Bref, tout le document atteste l'œuvre importante, au point de vue des intérêts français, que Sanson Napollon avait su mener à bien, mais que ses successeurs compromirent rapidement. La Revue nous donne, en outre, les deux nouvelles suivantes : 1º que la muraille de l'église du Bastion s'est écroulée et nécessite une réparation urgente, pour laquelle M. Filippi compte sur la générosité des pouvoirs publics et de ses compatriotes ; 2º que la municipalité de Centuri a décidé de donner le nom d' « Avenue Sanson Napollon » à la route qui conduit au hameau d'Orche et de faire apposer une plaque à cet effet au dit hameau, qui est voisin du Trelo, où naquit Napollon.

La Pensée corse, tel est le titre d'un nouveau périodique qui paraît à Ajaccio, sous la direction de Ch. Nivaggioni et Yvia-Croce. Voici le sommaire du premier numéro d'avril-mai 1934 (1). Le bandit, sujet littéraire, par J. B. Natali ; — Littérature politique, par M. Rocca ; — A neve rossa, par G. Nottini ; — Héros de Joseph Conrad, par Léon Maestrati ; — Emile Lucciana, par Yvia-Croce ; — O claires baigneuses, par Diane de Cuttoli ; — Correspondance, par Paul Guitet-Vauque-lin ; Page des jeunes, nécrologie et statuts.

Calvi et ses environs. — Le Syndicat d'initiative de Calvi, dont M. Battestini, notaire, est président, a fait éditer et distribuer une petite brochure illustrée qui constitue la meilleure des propagandes en faveur de la Corse. La présentation en est parfaite, les vues très bien choisies et reproduites, les renseignements géographiques, historiques et touristiques sur Calvi, très suffisants et exacts. La plaquette fait honneur à notre île et à ceux qui l'ont conçue. Elle est dans la note de la plus importante brochure publiée par l'Essi d'Ajaccio, dont nous avons rendu compte dans un numéro précédent. Il sera difficile, à ceux qui l'auront entre les mains, de résister à l'attrait qu'exercera sur eux la vue de la « fidèle cité ».

L'île de Beauté. — Dans le même ordre d'idées, la Compagnie P. L. M. a publié un dépliant, destiné à la plus grande diffusion, qui reproduit les plus beaux sites de notre île. Un texte bref signale les particularités des centres d'excursions les plus fréquentés et une carte d'ensemble permet de les localiser facilement « en appelant sur elles l'attention du lecteur ». En voici un exemple : Calacuccia, altitude 850 mètres. A 20 kilomètres de la gare de Francardo. Service automobile. Station estivale dans la riante vallée du Niolo. Point de départ pour l'ascension du Monte Cinto (2.710 m.). Trois hôtels. Promenades et excursions : col de Vergio, forêt de Valdoniello, Scala de Santa Regina, etc. S. I. à la mairie.

Tous ces efforts conjugués donneront, nous l'espérons, les résultats cherchés et, pour l'été présent, il semble bien qu'un nombre important de touristes se dirige vers la Corse.

Croisière du Touring-Club en Corse. — Le T. C. F. avait organisé, pour le 19-25 mai et le 26 mai-3 juin, deux croisières en Corse. Chacune d'elles recueillit 146 touristes qui, transportés par le Pascal Paoli, descendirent à terre pour excursionner autour du port, dans lequel le navire faisait escale; puis ils rejoignaient le soir leur ville flottante. Le capitaine Mattei mérita par sa courtoisie et son amabilité la reconnaissance des voyageurs. Quant à la visite elle-même de l'île, voici ce que publie la Revue du T. C. dans son numéro de juin : « Que pourrions-nous dire sans entreprendre une description détaillée de la Corse. Contentons-nous d'évoquer quelques-uns des sites qui ont le plus vivement impressionné les voyageurs : les aiguilles du col de Bavella, les sombres et profondes forêts de Vizzavona et de l'Ospedale, les saisissantes

^{(1) 48} pages iu-8°. Prix exceptionnel du premier numéro 3 francs. Abonnement annuel : 30 francs.

et grandioses calanques de Piana, plongeant leurs blocs de porphyre dans le bleu turquoise du splendide golfe de Porto, les falaises abruptes et l'étroit goulet de Bonifacio, l'amphithéâtre de Sartène, les fraîches châtaigneraies de Bocognano, le majestueux promontoire de Nonza dominant les flots bleus d'une hauteur de 400 mètres, la vallée du Golo, la forteresse de Calvi, l'attirante bale de Propriano, les lauriers roses et la plage de sable fin du golfe de Saint-Florent, l'étrange et sauvage corniche du Cap Corse, l'arête escarpée surplombant le Tavignano et sur laquelle est construit Corte, le pittoresque port de Bastia, le village grec de Cargèse, Ajaccio dans son cadre de collines verdoyantes, le maquis (sans brigands), mais couvert de fleurs aux senteurs pénétrantes, les panoramas admirables des cols de Palmarella, des Trois Moulins, de Roccapina, de la Vaccia, d'Ilarata, de Lavezzi, tant d'autres encore que nous ne pouvons citer, mais dont trois cents de nos camarades conservent un souvenir enchanté.

Le programme était chargé, mais il s'est accompli dans un enthousiasme grandissant et une atmosphère de cordialité et de bonne humeur... Notre président, M. Edmond Chaix, qui accompagnait le premier groupe, et deux de nos administrateurs, MM. le docteur Béhague et G. Weil, firent de leur excursion une tournée d'étude dont ils se préparent à utiliser les enseignements pour le plus grand bien de la Corse et de son essor touristique ».

Nous n'ajouterons à cette prose dithyrambique qu'une réflexion. Quel dommage que ces trois cents touristes n'aient fait que passer, et n'aient été que d'un médiocre profit pour l'économie insulaire!!

Revue de la Presse

L'œil de Nelson. — Ce n'est pas à Aboukir, comme le prétendait récemment un journal du continent, mais devant Calvi, en 1794, que le grand amiral anglais perdit l'œil droit, comme en fait foi la lettre du 18 avril, écrite par lui-même à sa femme : « Je puis vous dire que le 10 juillet, un boulet (lancé par les Français de Calvi) est tombé dans notre batterie ; les éclats et les pierres m'ont atteint violemment au visage et à la poitrine ; quoique le coup ait été assez fort pour provoquer à la tête une abondante effusion de sang, j'espère m'en tirer rès heureusement. Je n'ai eu que l'œil droit presque complètement privé de la vue. Il a été fendu ; il est complètement perdu et je ne puis plus m'en servir ». — Vollà un petit coin de l'histoire définitivement éclairé. (Petit Bastiais, du 26 avril).

Les naturalisations. — M. A. Trojani, dont on connaît la verve, la franchise brutale et le bon sens, a rédigé sur ce sujet plusieurs articles dans Bastia Journal, parmi lesquels celui du 1er mai mérite d'être distingué. Nous en extrayons

ce passage : « La Corse, m'écrit un correspondant italien, est assez semblable à l'Italie. — Voire ! — A la Lombardie ? A la Romagne ? A la Toscane ? Aux Abruzzes ? A la Pouille ? Pas plus qu'à la Provence, ou au Languedoc et pas moins qu'à tous les pays riverains de la Méditerranée. — Oui, M. Trojani, continue le correspondant, nous retrouvons en Corse les mêmes coutumes, la même langue, le même climat. — En êtes-vous bien sûr, demande M. Trojani ? La langue corse ressemble peut-être un peu plus à l'italien qu'au français, mais elle n'est pas plus l'italien que le portugais n'est l'espagnol. Et d'ailleurs, j'ai toujours soutenu qu'il n'y a pas de langue corse, mais des dialectes corses, assez différents d'une vallée à l'autre, d'un versant à l'autre, d'une région à l'autre, pour que nos poètes dialectaux soient peu goûtés et compris par leurs compatriotes de Roglianu, s'ils sont de Bonifacio, de Balagne s'ils sont du Sartenais, du Kruzzini s'ils sont de la Castagniccia (1).

Le climat de la Corse est aussi varié que les dialectes. Si Ajaccio jouit d'un printemps perpétuel, Bastia souffre du Libecciu; si la côte a un climat maritime, le centre a un climat continental, et il n'y a pas longtemps qu'à Ortiporiu la neige a fait trop de victimes. Pour les coutumes, les différences sont aussi sensibles et pour l'ensemble se rapprochent plutôt de celles de la Sardaigne, qui n'est italienne que politiquement ».

Peut-on nier que ces remarques soient justes ?

Vigny et la Corse. — Le poète Alfred de Vigny entretint de cordiales relations avec un Jean François Costa, descendant de ce Costa de Bastelica, qui vint au secours de la famille Bonaparte, pourchassée par les Paolistes. Ce Jean François avait publié de nombreux sonnets, une étude sur le Purgatoire du Dante et un poème intitulé les **Proscrits** (allusion aux Bonaparte exilés) qui fut publié, en 1850, par la Revue des deux mondes. (**Petit Bastiais** du 1er mai).

Le masque de Napoléon. — Le 27 avril 1934 a eu lieu, à l'Hôtel des ventes de Paris, la mise aux enchères de nombreux objets napoléonlens. Entre tous figurait au nº 104 un masque mortuaire de Napoléon avec ce commentaire : « Très belle épreuve du masque bien connu, portant à la base du cou une étiquette avec la signature autographe du docteur Antommarchi. Ce masque est enfermé dans un coffret en bois d'ébène, modèle réduit du cercueil de l'Empereur. Cette relique a été vendue par O. Antommarchi, légataire universel du docteur Antommarchi, mort à Cuba en 1833 ». Le rédacteur du

⁽¹⁾ Ainsi le menton se dit : Mentu à Bastia et bavellu à Ajaccio ; le coude se traduit : Coïtu à Bastia et Cumiu à Ajaccio ? etc., etc., quelle ressemblance dialectale y a-t-il donc entre ces mots d'usage courant ? Et nous pourrions multiplier ces exemples. (Note de la Direction).

Marseille Matin (1er mai) pose cette question : la pièce mise en vente à Paris est-elle l'original qui servit à la reproduction des autres masques en plâtre et en bronze, comme semble l'affirmer le prospectus ? Pour la Revue de la Corse, la seule pièce originale est celle qui se trouve à Morsiglia, dans la famille du docteur Antommarchi et que le docteur de Mets a reproduite dans son si intéressant article.

L'élection de Napoléon Bonaparte en 1792. - Napoléon avait conclu avec Quenza un accord en vue de son élection comme commandant de la garde nationale d'Ajaccio. Cet accord faillit échouer par suite de l'opposition des Peraldi. L'un des commissaires, chargé de surveiller l'élection, fut enlevé du domicile des Peraldi, par Bonelli (Zampaglianu), partisan de la famille Bonaparte et transporté dans la maison de cette dernière. Quand l'assemblée électorale fut réunie, Mathieu Pozzo di Borgo essava, par un discours violent, d'empêcher l'élection. Un tumulte en résulta ; l'orateur « fut saisi par les jambes et traîné jusqu'au bas de la tribune » où il fut entouré et protégé par les modérés, auxquels s'était joint Napoléon luimême, intéressé à empêcher le désordre. L'élection eut lieu le 29 mars. Elle donna les résultats suivants : 521 voix sur 522 votants à Quenza pour le poste de lieutenant-colonel en premier, mais 422 seulement sur 522 à Napoléon Bonaparte pour celui de lieutenant-colonel en second. L'élection des autres officiers se déroula sans incident, mais d'ores et déjà la rivalité Bonaparte-Pozzo di Borgo était entrée dans une phase aigüe, (Le récit est fait d'après le livre de Nasica et corroboré par un procès-verbal des séances de l'assemblée qui constitue un document original. (Petit Bastiais des 2, 8, 13 et 19 mai).

Les événements de 1738. — R. E. continue dans Marseille-Matin la publication (commencée le 30 novembre 1933) de son manuscrit sur les événements qui se déroulèrent en Corse pendant l'année 1738. Il y est question du débarquement des Français sous les ordres du comte de Boissieux, de la remise de leurs otages par les Corses, des mauvaises dispositions du cardinal Fleury à leur égard, de l'accueil défavorable fait par les insulaires aux propositions françaises d'accord entre Corses et Génois, et enfin de la rupture franco-corse causée par le combat de Borgu, d'où les Français durent se retirer après de fortes pertes, le 13 octobre 1738. (Nos des 3 mai, 4 et 13 juin).

Théodore de Neuhof. — Le même quotidien reproduit dans les numéros des 17, 18, 20, 21 et 22 juin la conférence que M. Pascal Antomarchi, d'après des récits antérieurs, tels que ceux de l'abbé Letteron et de Le Glay, a faite récemment sur Théodore de Neuhof, cet aventurier westphalien, à qui les Corses, dans leur détresse, offrirent la couronne en échange d'une promesse de libération nationale et dont ils se détournèrent dès qu'ils eurent deviné son impuissance.

Le noblesse corse. — La liste des familles corses, dignes de figurer parmi les familles nobles, fut dressée par le Conseil supérieur de l'île, en vertu d'un édit de Louis XV, d'avril 1770.

Les listes furent établies après requête des intéressés, qui fournirent leurs preuves de 1771 à 1788. Il faudrait y ajouter la liste des familles anoblies par l'Empire et au cours du XIX° siècle ; elle fut bien plus courte. L'article du **Petit Bastiais**, du 10 mai, donne les noms de tous ces nobles.

Une jacquerie en Corse. — Le chanoine Casanova, de Zicavu, docteur ès lettres, raconte, d'après des documents originaux, dans le Petit Marseillais du 15 mai, la révolte contre leurs seigneurs qui les rançonnaient des paysans des fiefs de Bozzi, Istria et Ornanu (Bastelica). Ces faits se passaient au début du xviie siècle, alors que la Corse, après la guerre dite de Sampiero, était retombée pour un siècle et demi sous la domination génoise. Après des massacres épouvantables, où les femmes et les enfants ne furent pas épargnés, le Sénat de Gènes fit accorder aux révoltés une diminution de leurs impôts et en fixa lui-même la quotité en argent, L'évêque d'Ajaccio, qui semblait avoir encouragé le soulèvement, fut déplacé.

La tête du Maure. - Deux articles du Petit Bastiais (21 et 30 mai) résument fort bien les faits qui peuvent expliquer la présence de la tête du Maure dans les armoiries de la Corse. Ils sont au nombre de trois : 1º l'investiture de l'île accordée par le pape à Jacques d'Aragon, un des princes croisés contre les Maures d'Espagne, dont les descendants achevèrent l'expulsion des infidèles de la péninsule et introduisirent la tête du Maure dans leurs armes, d'où elle passa dans celles de la Corse : 2º la prétention de Philippe II d'Espagne, héritier des Aragonais, à faire figurer la dite tête dans les armoiries des trente deux états sous sa dépendance, au nombre desquels était la Corse : 3º la décision de Pascal Paoli, approuvée par la Consulte de 1762, d'adopter définitivement cette effigie et de la faire figurer sur les drapeaux insulaires (cf. la carfe de la Giustificazione). Cette tête apparaît dans l'histoire, pour la première fois, dans un texte de 1573 : De titulis Philippi Austriae, qui fut imprimé à Bologne et ensuite, au xVIIe siècle, sur les cartes de Corse éditées par les Hollandais. (On pourra consulter sur cette question l'excellent article de M. de Giafferi. paru dans la Revue de la Corse.

L'émigration italienne en Corse. — Examinant l'importance de l'élément italien dans la population insulaire, le rédacteur de cet article en arrive à conclure qu'elle est très faible, qu'elle n'atteint pas dix pour cent et, qu'en tout cas, l'absorption en est très rapidement faite par les naturalisations officielles des parents ou automatiques des enfants. Le même « processus » s'est produit pour les Français, les Allemands ou les Suisses, etc., qui se distingueraient mal aujourd'hui de l'ensemble des indigènes, tant ils sont « corsifiés », si leur patronymique ne rappelait leur origine. (Le fond de la race corse reste donc ligure et berbère. (Petit Bastiais du 23 mai).

Le séjour de V. Hugo à Bastia. — Deux articles de Bastia Journal, l'un signé P. Poletti (28 avril), l'autre R. Guitton (24 mai), rapellent que Victor Hugo, pendant son enfance (il avait un an), fit avec son père, le commandant Hugo, et ses deux frères, un séjour de courte durée à Bastia (de février à juillet 1803), et que la famille reçut l'hospitalité dans la maison Progher, à la citadelle. L'inscription, apposée en 1933 et disant : « Entre septembre 1802 et février 1805, cette vieille demeure abrita Victor Hugo » serait donc inexacte.

N. Cipriani. — M. A. Trojani a consacré plusieurs articles à la biographie d'un Cap Corsin, N. Cipriani, véritable condottière du xixe siècle, né en 1812 dans un hameau de Centuri, et mort dans ce même village en 1888. Sa vie aventureuse se déroula en Italie, en Algérie, en France, aux Etats-Unis. Il prit part aux premiers combats par lesquels les Italiens essayèrent de réaliser l'unité de la péninsule et remplit nombreuses missions politiques. Ce ne fut un homme ordinaire ni au physique, ni au moral, mais l'exemple achevé de cette activité Corse, qui dégénère souvent en turbulence, et qui a besoin de se déployer dans tous les domaines. (Cf. Bastia-Journal des 28, 31 mai, 4, 7, 12, 14, 16, 21 juin).

Les pièves de la Corse. - Le Petit Bastiais continue l'examen de la situation des pièves au xVIIIe siècle. Le 24 mai, il s'agit d'Ajaccio. Les cinq communes actuelles n'en font partie que depuis le xixe siècle. En 1786, son territoire comprenait 20.187 arpents (soit 8.000 hectares environ) et 21 fontaines, La principale culture était la vigne. La population de 4.701 âmes n'avait guère comme industrie que la pêche du corail sur la côte d'Afrique. La population de la ville, qui avait été de 1.500 âmes en 1532, était passée à 2.401 en 1615, à 4.000 vers 1715, à 9.000 vers la fin de l'Empire, à 14.541 en 1836, à 17.570 en 1886, et à 23.392 en 1926. - La piève d'Orcinu (2 juin) comprend aujourd'hui sept communes, au lieu de huit. Appietu et Alata appartiennent maintenant au canton d'Ajaccio. La superficie de 4.044 arpents (environ 1.600 hectares) était surtout occupée par les vignobles (250 hectares) et les bois. En faisaient partie (comme aujourd'hui) : Lopigna, Arru, Casaglione (dont les riches cultures de céréales dans la plaine du Liamone et les trois fontaines alimentaient 225 habitants), Calcatoggiu (avec les quartiers de la Vetrice et de Solaju), Saint André et Cannelle, Sari (le principal lieu avec 611 habitants au xVIIIe siècle et 685 aujourd'hui), Ambiegna. Le phylloxéra a porté un coup fatal à la prospérité de ce canton. Sa population de 2.053 habitants en 1785 est montée à 3.480, pour retomber au xxe siècle à 2.632. - Le Celavu (10 juin), ou canton de Bocognanu, renfermait cinq communautés : Veru, Tavera, Bocognanu, Ucciani et Carbuccia. Afà en a été détaché pour être incorporé à Ajaccio. Veru se dépeuplait déjà, bien qu'il fût réputé pour l'abondance et la succulence de ses merles, qui trouvaient sur son territoire, comme sur celui de Tavera, beaucoup de maquis. Bocognanu comprenait neuf hameaux, dont Moraschi, Corsacci et Ciamburani, répartis sur un vaste domaine. Une belle châtaigneraie, une manufacture de draps et de toiles, de nombreuses fontaines faisaient la fortune de ses 1.950 habitants. Ucciani avait eu deux hameaux détruits par les Maures : Carbuccia était connu pour ses beaux granites. La population du canton était montée de 3.714 unités à 5.554, mais elle est redescendue à 4.475, parce que les châtaigniers ont perdu une partie de leur importance économique et que l'attraction d'Ajaccio a fortement agi sur ces ruraux.

La piève de Mezzana ou canton de Sarrola-Carcopinu (18 juin) ne comprend plus que cinq communes au lieu de sept, depuis qu'Alata et Appietu ont été rattachés à Ajaccio ; ce sont : Tavacu, i Peri, Cuttoli, Valle di Mezzana et Sarrola. Le territoire était assez bien cultivé et produisait surtout du vin et des céréales. Mais il était exposé aux incursions des Maures, qui avaient laissé des traces d'établissement près d'Afà et avaient détruit le hameau de Foce près d'Alata. Le canton se dépeuplait lentement au profit d'Ajaccio.

La piève de San Piero ou canton de Bastelica (29 juin) a aujourd'hui, comme jadis, six communes. Sa plage de Basteficaccia a été englobée dans le canton d'Ajaccio. Ocagna était réputé pour l'élevage de ses robustes mulets. Tolla était un pays de châtaigniers, Eccica et Suarella une région d'oliviers et de vignobles. Cauro avait de nombreuses fontaines qui permettaient la mise en culture de son territoire ; sa population a triplé. Enfin Bastelica, dont le domaine rural est un des plus étendus de la Corse, est passé de 1.720 habitants à 4.125 ; les châtaigniers, l'élevage et la fabrication des grosses toiles ont fait sa fortune. La population du canton s'est accrue de 2.191 en 1785 à 7.194 en 1932. (Cf. la monographie de M. Fumaroli sur Bastelica).

Le Cap Corse. — Cette péninsule allongée sur une quarantaine de kilomètres, large seulement de douze en moyenne, battue par les vagues de deux mers qu'elle surveille, est un petit monde à part dans l'ensemble de l'île. Sur ce sol rocailleux et montagneux, les hommes s'installèrent, dès la préhistoire (comme l'atteste le dépôt d'objets en bronze de Cagnanu). Il y eut jusqu'à 18,000 habitants en 1873 ; ils ne sont plus que 13,000. La décadence économique est indéniable. Les habitudes maritimes d'une population que la mer sollicitait expliquent la désertion. Puisse le tourisme y maintenir la densité actuelle 1 (Petit Bastiais, 7 juin).

Murat en Corse. — Bastia-Journal, dans plusieurs numéros de juin, a reproduit quelques passages d'un livre nouveau de M. H. Pierangeli sur les aventures du beau-frère de Napoléon, après sa chute et sur l'accueil sympathique que les Corses de 1815 firent à l'ancien roi de Naples, devenu leur compatriote par son mariage. Le récit est vivant et digne des meilleurs romans historiques.

L'utilisation des pins et sapins de la Corse par la marine est-elle possible ? se demande le rédacteur du Petit Bastiais (8 juin). Il cite, à ce sujet, les paroles de Napoléon au cours d'une conversation avec l'amiral Cockburn, sur le Northumberland qui le transportait à Sainte-Hélène. « l'avais songé à faire utiliser les sapins de la Corse par la marine, mais les

marins ont résisté, tant le préjugé en faveur des sapins de la Baltique était grand ». Ce préjugé subsiste, ajoute le journaliste, cent ans plus tard et on continue à négliger les beaux larice de Corse, qui, après gemmage, sont bons à tous les usages.

Les pierres de Corse font l'objet d'un article de P. Casalta, dans le Petit Marseillais du 9 juin. Il signale surtout cette admirable pierre d'ornementation que l'on trouve en abondance dans la région orientale, depuis la vallée d'Orezza jusqu'à celle du Fiumorbu : le vert de Corse ou d'Orezza. M. Casalta a raison de s'étonner qu'une telle richesse reste inexploitée. Nous lui rappelons que Gueymard, en 1820, disait déjà : la Corse est l'Elysée des géologues et des minéralogistes. Son opinion garde au xxº siècle toute sa valeur. Nous connaissons quatre roches admirables et dignes de tenter les amateurs : la diorite orbiculaire de Sainte Lucie de Tallanu, la serpentine d'Ersa, le vert d'Orezza et la rhyolite de Saint Pierre de Venacu. Il y en a d'autres.

Napoléon journaliste. - La Nouvelle Corse d'Ajaccio a commenté (10 juin) la conférence que son directeur avait faite à Paris, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, et elle en a cité ce passage, qui mérite réflexion : « Dans une lettre à son frère Joseph, Napoléon précise avec infiniment de raison, qu'il ne s'agit pas de dire la vérité pour les historiens de l'avenir, mais la vérité pour le présent... Lisant un jour le journal de l'Empire, il y trouve, en bas d'une comédie de Colin d'Harleville un : Vu et permis d'imprimer et de mettre en vente. Il bondit et il écrit à Fouché : Lorsque ma volonté est que la censure n'existe pas, j'ai lieu d'être surpris de voir dans mon Empire des formes qui peuvent être bonnes à Vienne ou à Berlin. J'ai longtemps calculé et veillé pour rétablir l'édifice social, aujourd'hui je suis obligé de veiller pour maintenir les libertés publiques. Je n'entends pas que les Français deviennent des serfs... Je dis encore une fois : je ne veux pas de censure, parce que tout libraire répond de l'ouvrage qu'il débite, parce que je ne veux pas être responsable des sottises qu'on peut imprimer, parce que je ne veux pas enfin qu'un commis tyrannise l'esprit et mutile le génie ». Le public n'a pas été habitué à imaginer un Napoléon libéral !!!

J. B. Nau est l'auteur d'un roman de mœurs corses : Thérèse Donati, composé au début de ce siècle, après un séjour de plusieurs années dans notre pays, surtout dans la région de Portu Vecchiu. Il s'appelait de son vrai nom Torquet, mais îl l'échangea contre celui de Gino ou J. Nau. Le Petit Bastiais lui a consacré plusieurs articles en juin, à partir du 14.

Bastia, écrit dans Bastia-Journal (15 juin) le docteur P. Zuccarelli, président du Syndicat d'initiative de cette ville, se transforme aussi rapidement qu'il s'accroît (45.000 habitants à l'heure actuelle). Son embellissement et son assainissement sont réels et les efforts de la municipalité dans ce double domaine sont incontestables. Il reste beaucoup à faire pour

l'amélioration de l'hygiène, et les habitants, surtout ceux de la classe populaire, devraient bien prêter un concours intéressé à leurs édiles Ceux-ci font leur devoir, à chacun de les imiter:

Le testament de Pascal Paoli. — Le Petit Marseillais reproduit, le 19 juin, l'article de M. A. Costa, Conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Bastia, sur les dernières volontés de Paoli, que le Bulletin de la Société des Sciences H. et N. de la Corse, avait publié dans son Nº 496 (1). L'étude, impartiale et critique, est faite d'après la copie du testament publiée, en 1890, par le chanoine Saliceti. On sait qu'une grande partie du document est consacrée à la reconstitution de l'université de Corte et à la fondation d'une école à Rostinu (Morosaglia). L'instruction de ses compatriotes avait été et restait la préoccupation constante du grand homme.

Jérôme Napoléon, neveu de l'Empereur, s'était allié à la famille royale d'Italie par son mariage avec la fille de Victor Emmanuel II. Ses cendres se trouvent donc dans le tombeau des princes italiens à la Superga. On a projeté de les ramener à Ajaccio, dans la chapelle impériale et, à ce propos, le rédacteur du Petit Bastiais (20 juin) a fait revivre la carrière politique de ce cousin de Napoléon III, qui fut député de la Corse en 1848, puis battu, puis réélu et enfin président du Conseil général.

La famille Colomb de Calvi. — M. le notaire Battestini, dont la ténacité est admirable, continue ses recherches sur les origines de C. Colomb. Dans le Petit Bastiais des 25, 26 et 28 juin, il publie, d'après les registres de la confrérie de Saint Antoine de Calvi, les prénoms des membres de la famille Colombo de Calvi, enregistrés au moment du décès. On y trouve entre autres un Cristophe de Barthélemy, noms du grand navigateur et de son frère, qui fut gouverneur d'Hispaniola. Le nom de Dominique, père de Cristophe, y figure aussi et on sait qu'il fut donné a l'île de Saint Domingue. M. Battestini identifie tous ces noms à l'aide des actes notariés qui furent transcrits sur des registres authentiques.

La parenté des Bonaparte. — On sait que Napoléon avait des parents à Bastelica, grâce au mariage, en 1634, de Pelegra, fille de François Bonaparte, avec le gió Natale Martinenghi. Le journaliste du Petit Bastiais (27 juin) évoque la mémoire d'un membre de cette famille Martinenghi, qui fut médecin et dont la réputation s'étendit à toute la partie méridionale de l'île. La légende en a conservé le nom depuis trois cents ans. Il s'appelait Matteo et « avait vendu son âme au diable ». Mais, avant de mourir, il demanda aux siens de transporter son cadavre à l'église et d'utiliser un chemin

La Revue de la Corse ne l'a pas reçu et n'a pas pu en rendre compte.

différent de celui sur lequel l'attendait Satan. Le roi des enfers était en effet venu prendre possession de sa proie, l'avait cherchée jusque dans la maison Martinenghi, n'avait rien trouvé et, dans sa fureur, avait poussé un tel cri que les murs en avaient été lézardés. La lézarde est encore visible; si l'on en approche l'oreille, on perçoit toujours le hurlement satanique!

Les Bonaparte eurent également des parents à Bocognanu, grace au mariage de Sébastien Nicolas Bonaparte avec Marie Anne Tusoll. Le **Petit Bastiais** du 30 juin rappelle que par ses cousins bocognanais. Napoléon, dont la famille avait une propriété au Pantanu, à une vingtaine de kilomètres d'Ajaccio, trouva de nombreux partisans dans la région, lors de

sa rupture avec Paoli.

X. Poli, auteur de deux excellents ouvrages: Histoire militaire des Corses au service de la France et Histoire de la Corse au Moyen Age et dans l'antiquité, est évoqué dans une étude biographique de M. A. Trojani, publiée par Bastia Journal (N°s des 28 juin, 2, 10 juillet et suivants). Il était né à Poggiu de Venacu en 1861 et il mourut à Laon en 1923.

NOUVELLES en quelques lignes

والمراكب والمراكب والمراكب والمراكب والمراكب والمراكب والمراكب والمراكب والمراكب

Assainissement de la Corse. — Il était à craindre que les réductions de crédits, imposées à tous les ministères, ne fissent diminuer celui de notre assainissement, pour lequel des travaux importants ont été engagés à Portu-Vecchiu, à Biguglia, etc..., et necessiteront une dépense de plus de neuf millions de francs. Il résulte d'une déclaration ministérielle que les crédits disponibles pour 1934 comprenaient seulement deux sommes de 4.139,000 fr. et de 2.800,000 fr. Le ministre a donc promis de demander un crédit supplémentaire de deux millions de francs.

Concours agricole. — Dans un département tel que la Corse, où l'avenir économique repose avant tout sur l'agriculture, les manifestations destinées à encourager cette branche de l'économie publique ont un caractère national. Le concours agricole qui a eu lieu récemment à Ajaccio, sous la présidence de M. Laurent, inspecteur général, a prouvé que non seulement beaucoup de Corses restaient fidèles au travail de la terre, mais encore qu'ils y excellaient. De nombreuses récompenses ont été distribuées par un jury de continentaux, sur lequel l'influence de la parenté ou de la camaraderie n'avait aucune prise. Les principaux lauréats (ils méritent que leur nom soit divulgué et honoré) ont été : M. Bianchetti Jacques, propriétaire à Pisciatellu et M. Durazzo Jacques, de Sartène,

pour leur succès dans la mise en valeur d'un domaine de grande culture ; M. Gilormini Pancrace, de Bastia, MM. Qui-lichini, M. Colombani Simon, de Ville de Parasu, pour leurs beaux vignobles. M. Orsini Tullius, de Peru-Casevecchie, a été récompensé pour la tenue de son troupeau ovin et pour son travail consacré à la culture du blé ; M. le comte Piazza-Alessandrini, d'Oletta, l'a été pour les soins éclairés qu'il donne à l'élevage du ver à soie. En outre de nombreuses médailles de vermeil et d'argent ont été distribuées. Les journaux en ont publié la longue liste. N'est-ce pas la meilleure réponse à faire à ceux qui rabachent la légende du mépris que les Corses témoignent à la culture de la terre ?

L'école d'agriculture de Castelluciu, près d'Ajaccio, est supprimée. Elle était la seule institution de ce genre qu'il y eût dans notre département. Les nécessités budgétaires, le besoin d'économies massives, la crainte des dépenses de réparations en sont, paraît-il, les seules causes. Comment ne regretterions nous pas cette décision, que la dureté des temps explique sans l'excuser. Dans un pays exclusivement agricole comme le nôtre, il était nécessaire que fonctionnât un établissement où nos paysans pouvaient trouver une instruction appropriée à leur genre de vie. Souhaitons que l'amélioration budgétaire permette un jour de rétablir une école de première utilité. La Chambre d'agriculture de la Corse, dans sa réunion du 1 juin, a protesté contre cette suppression et voté de nombreux « considérants » qui attestent l'hérésie économique de l'Etat en cette occasion.

Nos récoltes. — L'Office des renseignements agricoles a publié les chiffres approximatifs des céréales récoltées en 1933. On y constate un fléchissement marqué de cette production, sur les années précédentes, et en particulier sur 1913. Voici tes chiffres respectifs pour les années 1913 et 1933 :

Blé : 142.500 quintaux et 37.950 ;

Seigle: 6.300 hectolitres et 350 quintaux; Orge: 77.500 hectolitres et 15.880 quintaux;

Méteil: 1.600 hectolitres et zéro;

Sarrazin : zéro et zéro ;

Avoine: 14.656 hectolitres et 9.260 quintaux; Pommes de terre: ? et 220.000 quintaux.

Rien ne montre mieux que ce tableau comparatif l'abandon de la culture des céréales.

Les relations téléphoniques entre le continent et la Corse seraient bientôt grandement améliorées grâce à des amplificateurs disposés aux deux extrémités du câble Antibes-Saint-Florent, et grâce aussi à une meilleure installation. Un nouveau cable eût coûté une dizaine de millions, tandis que cette combinaison n'entraînera qu'une dépense d'un demi-million. On pourra même téléphoner à tarif réduit, pendant la nuit.

Chemin de fer de Portu-Vecchiu. — On annonce l'achèvement pour 1935 de ce tronçon de 41 kilomètres de la ligne orientale.

Il aura coûté près de cinquante millions de francs, soit plus d'un million le kilomètre, tant les travaux d'art ont été nombreux et le creusement de profondes tranchées important. Aussi cette section sera-t-elle d'un grand intérêt touristique.

Les services maritimes. — Pour éviter les incidents regrettables du passé, au moment de l'affluence des passagers, pendant les mois de juillet et de septembre, la Compagnie Fraissinet a décidé d'organiser huit voyages supplémentaires entre le continent et la Corse : trois de Marseille à Bastia, avec escale à Toulon, trois de Marseille à Ajaccio, avec même arrêt, un direct de Marseille à Bastia et un direct aussi de Marseille à Ajaccio. Le Corte II effectuera ces traversées et, espérons-le, décongestionnera facilement nos ports insulaires.

De même la Compagnie Paquet a, pour la première fois, établi une relation directe pendant l'été entre Casablanca et Ajaccio. Le départ a eu lieu le 3 juillet ; le retour sera effectué le 25 septembre. C'est une initiative que nos compatriotes

du Maroc apprécieront comme elle le mérite.

La visite douanière. — Les voyageurs allant d'Algérie en Corse auront désormais à subir cette pénible formalité, qu'est la visite de leurs bagages par la douane, au départ et non à l'arrivée, soit à Alger, à Philippeville et à Bône, non à Ajaccio. A leur débarquement, ils pourront partir de suite pour les villages de l'intérieur. L'avantage paraîtra considérable à tous ceux qui ont eu à subir les retards provoqués par les lenteurs de la douane.

Heureuse initiative. — L'évêque de la Corse, Monseigneur Rodié, vient de créer une direction diocésaine du Cinéma et de la radio. Il invite les desservants des paroisses, grandes et petites, à se procurer un appareil de format réduit ou non, permettant de projeter des films instructifs et éducatifs. L'idée est des plus heureuses ; elle mériterait d'être accueillie avec faveur par tout le clergé insulaire qui, par son dévouement, son abnégation et sa culture constitue une élite dans notre île. Il sait trop quel admirable instrument de propagande intellectuelle et morale constitue à notre époque le cinéma, pour résister à la suggestion de ce prélat moderne et actif qu'est Monseigneur Rodié.

La maison de Napoléon à Sainte-Hélène. — La Société des amis de Sainte-Hélène, présidée par Mlle de Las Cases, arrière-petite-fille de l'auteur du Mémorial, après avoir obtenu le concours des gouvernements anglais et français, a pu faire réparer et reconstituer la maison où Napoléon vécut et mourut, après six ans de martyre. Le logis impérial est depuis le 5 mai, anniversaire de la mort, redevenu le musée du plus grand homme de l'histoire de France. Un fonctionnaire français en sera le gardien C'est à notre époque seulement que l'habitation historique aura été sauvée de la ruine.

Pour l'avenir de la Corse. — M. E. Sari, sénateur de la Corse, a déposé sur le bureau de son assemblée « un projet de réso-

lution tendant à obtenir du gouvernement la constitution d'une société nationale ayant pour but l'aménagement et l'exploitation des richesses naturelles de la Corse. Elle serait constituée avec le concours financier de l'Etat, des collectivités, des compagnies de transport, des sociétés hôtelières, etc. L'initiative méritait d'être signalée, mais attendons-en les conséquences.

Une conférence sur la Corse par T. S. F. — M. Jean de Quenza, ancien directeur de la Revue européenne, a fait et diffusé à travers le monde une conférence sur notre île et sur son intérêt touristique, (Bastia-Journal l'a reproduite dans son N° du 27 mai 1934). On imagine sans peine les avantages que pourrait avoir une station corse de T. S. F., instaliée dans l'île, et chargée de communiquer les nouvelles de notre pays au million de Corses répandus à travers le monde, ou de corriger par de petites causeries les erreurs, les légendes et les balivernes propagées par une presse mercantile parmi les auditeurs naîfs de l'univers.

Les Etats généraux de la Corse. — Sur l'initiative de quelques Corses de Paris, un congrès insulaire se réunira à Ajaccio les 6, 7 et 8 septembre prochain, sous la présidence de l'écrivain Lorenzi de Bradi, assisté du commandant Rossi. Les délégués de toutes les collectivités et sociétés corses y sont conviés. Nos compatriotes, alarmés par le déficit de notre balance commerciale, rechercheront les remèdes à une situation qui appauvrit lentement le pays et dresseront la liste des revendications économiques à remettre au gouvernement. « Ce congrès, écrit le secrétaire général Antonini, sera une magnifique expression de patriotisme régionaliste et français, un démenti aux prétentions italiennes, une assemblée de vrais Corses où, dans un même souci passionné d'entreprise et d'action, les pensées les plus divergentes se trouveront unies sous le soufle d'une union sacrée, pour l'unique et noble motif du relèvement de l'Île de beauté ».

La Revue de la Corse souhaite au Congrès de ces Corses enthousiastes le plus grand succès. S'il est vrai que la foi soulève les montagnes, peut-être sortira-t-il quelque chose de cette association de bonnes volontés.

Le Club alpin en Corse. — Nous avons annoncé la création à Ajaccio d'une section de cette société d'alpinistes. Ses membres font déjà preuve d'une belle activité et semblent prendre goût aux excursions en montagne. Le récit nous en est fait par Louis Escalais et nous vaut quelques intéressantes descriptions géographiques, comme celles du Col de Foscu, sur le flanc du mont d'Oro ou du lac de Melu, dans la vallée de la Restonica supérieure.

Commémoration historique. — Le petite ville de Tarquinia en Italie a fait apposer, le 1° juillet, une plaque sur les murs de l'église des Passionnistes, où avaient été inhumés provisoirement en 1837 Letizia Bonaparte, et en 1839 le cardinal Fesch. C'est en 1851 que les cendres de la mère et de l'oncle de Napoléon furent ramenées à Ajaccio et déposées dans la Chapelle impériale.

Exposition de peinture. — Le peintre Georges Troussard, grand prix de Rome, après un long séjour en Corse, avait organisé, en juin, dans la salle des Horticulteurs, une exposition de ses tolles sur « l'île lumineuse ». La visite que nous lui avons faite nous a procuré les sensations les plus agréables et nos compatriotes pourront, sans crainte de déception, les retrouver à l'atelier du peintre (1).

Nécrologie. — Nos lecteurs auront appris la mort, survenue prématurément, de notre sympathique confrère Jean Marc Salvadori, qui, retiré à Venacu, consacrait ses loisirs à la Corse et à son passé. Il était l'auteur d'un recueil de légendes intitulé l'Ame corse et d'une étude historique : Les femmes héroïques corses. Il avait confié à la Nouvelle Corse d'Ajaccio la publication d'une œuvre inédite : Cent et un contes corses, inspirés par notre folklore insulaire, si riche et si évocateur.

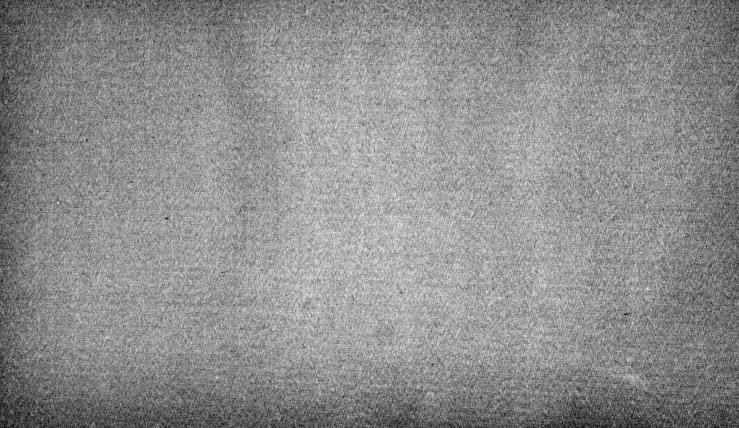
Les lettres corses viennent donc de faire une perte réelle et la direction de la Revue de la Corse prie sa veuve de vouloir bien agréer, avec ses regrets sincères, ses très vives condoléances.





(1) 46, rue de l'Ouest, (XIVe).

Le Directeur Gérant,
A. Ambrosi.



CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer capidement et par CORRESPONDANCE

Sous la direction de Professeurs spécialisés ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1º les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école colontale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2º toute situation commerciale, financiere et industrielle (aidecomptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondancier en langue française ou cirangere, siéno-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3º tous les concours administratifs : (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4º les carrières militaires suivantes ; de l'armée active (peicton des élèves officiers de réserve F.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Sanmur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous agents militaires ;

de l'armée de réserve (attaches d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Sante). Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez retie page de la Revue et envoyez-la sous qu'eloppé affranchie, avec voire nom et voire adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer.

à l'ÉCOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (117)

vous recevez aussuot, sons engagement et sans frais la programme et tons les renseignaments

ETABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A. ANVERS (BELGIQUE)



Fabricants et Fournisseurs Généraux DE MATIERES PREMIÈRES pour la Patisserie, la bisculterie et la boulangerie fine

SPÉCIALITÉ :

TODS THE FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TELEGRAMMES: VINCENTELLI ANVERS

Cades A. B. C. sth et 6th Rd.1





Horaire de la Compagnie des Chemins de fer

I. - AU DEPART DE BASTIA

Train nº 9. — Départ 7 h. 50; Arrivée à Solenzara, 11 h. 40.

Train n° 3. — Départ 7 h. 50; Arrivée à Ajaccio,

15 h. 05.

Ces trains partent en même temps, 3 en tête, 9 en queue.

Train n° 21. — Départ 13 h.00; Arrivée à Ajaccio, 18 h. 31.

Train n° 11. — Départ 15 h. 25; Arrivée à Solenzara, 19 h. 30.

Train n' 7. - Départ 16 h. 30; Arrivée à Corte,

19 h. 35.

Train maritime 51. — Départ port : 7 h. 15 : Arrivée à Ajaccio, 12 h. 24. (Les dimanche, lundi et jeudi).

II. — AU DEPART D'AJACCIO

Train n° 4. — Départ 7 h. 50 ; Arrivée à Bastia, 15 h. 00

Train n° 22. — Départ 13 h. 40; Arrivée à Bastia, 18 h. 30.

Train nº 8. - Départ 15 h. 50; Arrivée à Corte,

19 h. 55.

Train maritime 52. — Départ port 6 h. 30; Arrivée Bastia 11 h. 35. (Les mardi et vendredi en correspondance à Ponte-Leccia avec train 13).

III. - AU DEPART DE CORTE

Train n° 1. — Départ 6 h. 35; Arrivée à Ajaccio, 10 h. 25.
Train n° 2. — Départ 6 h. 25; Arrivée à Bastia, 9 h. 05.

IV. - AU DEPART DE SOLENZARA

Train n° 10, — Départ 5 h.; Arrivée à Bastia, 8 h. 59.

Train n° 12. — Départ 13 h. 25; Arrivée à Bastia,

17 h. 53.

V. - AU DEPART DE PONTE-LECCIA

Train nº 13. — Départ 10 h. 30; Arrivée à Calvi, 12 h. 52.

Train nº 15. - Départ 14 h. 40; Arrivée à Calvi,

17 h. 35.

Train a' 15 bis. - Départ 18 h. 35; Arrivée à

Calvi, 21 h. 23.

(Ce train remplace le train 15 les dimanche et mardi). Train n° 56. — Départ 9 h. 55; Arrivée à Bastia, 11 h. 30.

Ce train est mis en marche les lundi, mercredi, jeudi

et samedi, en correspondance avec le train n° 14.

VI. - AU DEPART DE CALVI

Train n° 14 - Départ 6 h. 30; Arrivée à Ponte-

Leggia, 9 h. 30. (Correspondance avec le 56).

Train n° 16. — Départ 14 h. 45; Arrivée à Ponte-Leccia 17 heures. (Correspondance avec les 22 et 7).

Les Horaires d'Été de la Compagnie Fraissinet

Voici le tableau de marche des services d'été qui ont commencé le le mars.

CONTINENT-CORSE

Dimanche midi, Marseille-Bastia, commercial (lundi 6 h. 15); Lundi 17 heures, Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 5 h. 45); Mardi midi, Nice-Ile-Rousse, rapide (mardi 19 h. 15); Mercredi 15 h. 45, Marseille-Bastia, rapide (jeudi 6 h. 30); Jeudi 14 h., Marseille-Ajaccio, commercial (vendredi 5,45); Vendredi 9 h., Nice-Ajaccio, rapide (vendredi 18 h. 30); Vendredi 20 h., Toulon-Calvi (samedi 5 h. 15); Samedi 21 h., Nice-Bastia, rapide (dimanche 6 h.);

CORSE-CONTINENT

Dimanche 23 h., Ile-Rousse-Nice, rapide (lundi 6 h. 15); Lundi 16 h. 30, Bastia-Marseille, rapide (mardi 7 h. 15); Mardi 11 h., Bastia-Livourne, commercial (mardi 17 h.); Mardi 16 h. 30, Ajaccio-Marseille, commercial (mercredi 8 houres 15);

Mercredi 21 h., Calvi-Toulon, rapide (jeudi 6 h. 30); Mercredi 20 h., Ajaccio-Nice, rapide (jeudi 5 h. 30); Jeudi 16 h. 30, Bastia-Marseille, commercial (vend. 10,45); Vendredi 21 h., Bastia-Nice, rapide (samedi 6 h.); Samedi 19 h., Ajaccio-Marseille, rapide (dimanche 7 h. 45).

N. B. — Les dates entre parenthèses indiquent les dates d'arrivée.

Communiqués du P. L. M.

Séjours de longue durée. — Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours, pouvant être prolongés 2 fois de 30 jours.

Trois personnes au moins.

Parcours aller et retour de 300 kilomètres et au-dessus.

Réduction de

25 % pour la 2º personne 56 % pour la 3º personne

75 % pour la 4º personne et les suivantes

Réduction supplémentaire pour trajet de plus de 400 km. Possibilité pour le chef de famille de voyager à demi-tarif entre le tieu de villégiature et le point de départ autant de fois qu'il le désire. Itinéraire différent à l'aller et au retour.

Houveau service. — A partir du 15 décembre, un train Pullmann mettra Paris en relation avec Lyon en 5 h. 25, avec Nice en 12 h. 25 (au lieu de 13 h. 36 l'an dernier). La vitesse commerciale sera de 88 km. 5 l'heure.

Les colis-express vont aussi vite que les lettres. — Pour le transport de vos envois urgents, utilisez les cells express. Recus dans tontes les gares, aux guichets des bagages, et dans les principaux bureaux de ville, les colis express sont achemines par les trains les plus rapides.

Dans les villes où fonctionne un service de factage, les colls express sont, sur simple demande, enlevés à domicile et acheminés sur leur destination sans que vous ayez à vous déranger. De même, si vous le désirez, ils peuvent être ilvrés, par express, au domicile du destinataire, dans les deux heures que l'avent du train.

no le la descriptions plus détaillées, veuillez vous renselet auprès manyares.

For the voyages of flore, — Des wagens hits de 3ª classe in that entre Paris et Nice, Ainsi, comme les voyageurs de siasse, ceus de 3ª peuvent se déplacer en wagen-lit. Le consement pour occuper une place de wagen-lit de 3º classe est des princrequits :

Vous ne paierez de Paris à Marseille que 75 france en plus du billet de 3 classe.